

EDITORIAL

Virages

PENDANT toute une semaine, le secteur agricole sera sous les feux des projecteurs au Siam qui se tient à Meknès (Voir notre dossier spécial en cahier central). La plus grande «ferme» continentale déclinera l'innovation, les performances, la recherche, les nouvelles techniques de mécanisation, d'élevage,... mais aussi et surtout on parlera de climat, de plus en plus féroce, qui malmène les chiffres et les pronostics.

Une donnée désormais intégrée dans la liste des enjeux majeurs auxquels est confrontée l'agriculture marocaine. C'est d'ailleurs le thème de cette 16e édition. Parce qu'au final, il est plus judicieux de contrer le changement que de le subir. De toutes les façons, il n'y a pas de choix.

Les caprices du climat (sans oublier les séquelles de la tempête covid) poussent donc de plus en plus à prendre la mesure des impératifs de sécurité alimentaire face à un branle-bas de combat mondial au cœur duquel l'agriculture se place comme la carte des rayonnements diplomatiques et des souverainetés. Une course à la transformation qui plaide pour des sursauts renouvelés d'inventivité dont le Siam et d'autres actions et programmes doivent être la vitrine.

Au cours des différentes éditions, le Salon et la stratégie Maroc Vert dont la Génération Green a repris le relais, ont quand même imprimé un changement de paradigme et montré que l'agriculture peut rapporter, que la ruralité n'est pas une condamnation à la pauvreté ou à l'arriération technique.

Qu'il existe un vivier de capital humain, de technicité et d'expériences à valoriser davantage. Qu'il reste encore des verrous à faire sauter pour de plus grandes marges de progrès, de croissance, de productivité, de compétitivité,... tous ces nouveaux modèles et virages serrés que doit encore négocier l'agriculture marocaine. □

Meriem OUDGHIRI

Agriculture

Les modèles de demain

■ **Le Siam, la plus grande «ferme» continentale**

■ **Sécurité alimentaire, un enjeu de souveraineté**

■ **Comment construire les chaînes de valeur sur le continent**

■ **Défis climatiques, agroécologie, sécurisation des marchés...**



Cahier central

Grève des étudiants de médecine

Les parlementaires s'en mêlent

Page 2

■ **Les exportations bouchonnent à TangerMed**

■ **CRI: La réforme recalée en conseil de gouvernement**

De Bonnes Sources

■ **Marvel et DC Comics au salon du livre**

Page 21

Grève des étudiants de médecine

Les parlementaires s'en mêlent

- La Commission de l'enseignement interpelle Abdellatif Miraoui
- Le ministre est favorable au règlement de tous les problèmes
- Une condition: retourner en classe avant fin avril

VISIBLEMENT, la réunion de la Commission de l'enseignement de la Chambre des Conseillers avec Abdellatif Miraoui et consacrée à la crise des étudiants de médecine, semble faire bouger les lignes. Le ministre de l'Enseignement supérieur n'a pas fermé les portes du dialogue et a promis que les problèmes relatifs aux mesures disciplinaires pourront être réglés dès que les étudiants regagnent les classes. Pour ceux qui ont obtenu un zéro, ils auront la session de rattrapage en juillet prochain. Attention, prévient le ministre de l'Enseignement supérieur, ils ont jusqu'à fin avril pour sauver l'année universitaire. Passé ce délai, ils entrent dans la zone rouge. Quoique, c'est difficile de parler d'une année blanche lorsqu'on sait que les étudiants de la médecine militaire et les étrangers suivent normalement les cours. La plupart des parlementaires présents ont invité le ministre à faire preuve d'ouverture et de mener une médiation avec les étudiants. Il est à préciser que le groupe parlementaire du RNI a brillé



Le ministre de l'Enseignement supérieur n'a pas fermé les portes du dialogue et a promis que les problèmes relatifs aux mesures disciplinaires pourront être réglés dès que les étudiants regagnent les classes. Pour ceux qui ont obtenu un zéro, ils pourront passer la session de rattrapage en juillet prochain (Ph. L'Economiste)

par son absence. Pourtant, il y a une quinzaine de jours, il voulait recevoir une délégation des étudiants de médecine. Au moment où il allait les recevoir, un coup de fil du chef du gouvernement l'en aurait dissuadé.

En tout cas, à l'issue de cette réunion avec le ministre, les parlementaires du groupe haraki, du groupement de la justice sociale et de l'UNMT de la Chambre des conseillers ont publié un communiqué commun. Selon ce document, le ministre a exprimé son engagement et sa disponibilité à résoudre les différents problèmes qui pourraient survenir après le retour des étudiants de médecine dans les amphithéâtres et les stages. Cela vise particulièrement ceux liés aux mesures disciplinaires. En outre, ces parlementaires vont veiller

au suivi de l'exécution des dispositions et des engagements pris par le ministre lors de cette réunion. Pour rappel, ils ont présenté les différentes problématiques soulevées par les étudiants et leurs familles qui craignent de perdre l'année universitaire, la baisse du niveau et de la qualité de la formation ainsi que la crédibilité des diplômes universitaires marocains. Abdellatif Miraoui a apporté des clarifications complémentaires et confirmé sa disponibilité à initier le dialogue entre les doyens des facultés de médecine et de pharmacie et les représentants des étudiants en médecine. Le but est de s'investir cette semaine pour mettre fin à cette crise qui paralyse les facultés de médecine publiques depuis près de quatre mois. □

M.C.

Les dessous d'une formation de 6 ans

L'IDÉE de réduire la durée de formation a été soulevée dans le rapport du modèle de développement qui avait proposé une durée de formation de 5 ans. Après une discussion approfondie, la proposition retenue a porté sur une formation de 6 ans au lieu de 7 ans. D'autant que la septième année ne comprend pas de formation pédagogique, car il s'est avéré que les étudiants ne la suivent qu'une fois par mois. Il est donc apparu que si elle était annulée, cela n'affectera pas la qualité de la formation. L'expérience actuelle montre que la période requise pour obtenir un diplôme de médecin généraliste est en moyenne de huit ans et trois mois. Certains passent 9 ans parce qu'ils ont à terminer la recherche de fin d'études qui prend du temps. Après l'adoption de la réforme de la formation médicale et sa publication au Bulletin officiel l'année dernière, aucun problème n'a été soulevé par les étudiants et les enseignants-chercheurs. La décision stipulait que de la première à la quatrième année, la durée de formation est de 6 ans. Les étudiants de la cinquième et sixième années, elle sera de 7 ans. □

Augmenter les effectifs

ABDELLATIF Miraoui a souligné que la réforme du secteur de la santé est un projet qui ne concerne pas uniquement le ministère de l'Enseignement Supérieur. Elle s'inscrit dans le cadre du renforcement de la formation dans le secteur médical et de la mise en œuvre du chantier royal de la généralisation de la protection sociale. Le ministre a également cité les orientations du rapport relatif au nouveau modèle de développement. Il a aussi rappelé la décision prise en 2022 d'augmenter le nombre des professionnels de la santé à l'horizon 2030. Pour cela, le gouvernement avait fait un effort considérable et sans précédent en

termes de hausse des postes budgétaires pour les enseignants et les administrateurs. Idem pour la fourniture des nouvelles technologies utilisées, y compris dans les études de médecine par simulation. D'autant qu'il s'agit d'améliorer les indicateurs dans le domaine. Actuellement, on compte 17,4 professionnels de santé pour 10.000 habitants. Le Maroc souhaite atteindre 23 professionnels de santé pour 10.000 habitants d'ici 2026, avant de dépasser 45 professionnels pour 10.000 habitants d'ici 2030. Selon le ministre, le Maroc a aujourd'hui besoin de 35.000 médecins. Pour atteindre les objectifs de la réforme, un budget estimé à 2,5 milliards de DH a été

alloué. Le gouvernement a décidé de remédier à ce problème à travers l'augmentation de 20% du nombre des étudiants acceptés en première année dans les facultés de médecine et la création de 3 nouvelles facultés de médecine, dont chacune coûte 500 millions de DH. Ces trois facultés sont situées à Rachidia, Guelmim et Beni Mellal. Elles seront construites avec un hôpital universitaire. Mais, avant de les construire, on a décidé de commencer par la formation. Ainsi, à Rachidia, on a réservé 150 places pour l'étude de médecine aux enfants de la région. Ce qui n'était pas possible auparavant. □

Comment lutter contre les menaces sophistiquées?

• **Grand-messe internationale à Rabat**

• **Sensibiliser sur l'importance de la protection des données personnelles**

À partir de ce lundi et jusqu'au 25 avril, Rabat accueille la conférence internationale sur la cybersécurité MaTecc. L'événement se tient à l'initiative de l'école High-Tech et de Cybersecurity Advisors Network (CyAN), un réseau multidisciplinaire et international d'experts en cybersécurité. L'objectif visé est de sensibiliser sur l'importance de la protection des données personnelles, en mettant en lumière les enjeux et les meilleures pratiques pour garantir un environnement numérique sécurisé. La cybersécurité représente un défi crucial pour les entreprises et les gouvernements à l'échelle mondiale. Elle demeure

aussi une préoccupation majeure pour le Maroc au fur et à mesure qu'il développe son infrastructure technologique et numérique. Avec 86,2% d'utilisateurs connectés en 2021, le Maroc est l'un des pays les plus connectés de l'Afrique, selon le rapport de l'Union internationale des télécommunications sur le développement des télé-

communications dans le monde. Les participants débattront des tendances émergentes en matière de cybersécurité, y compris les nouvelles menaces et les défis auxquels sont confrontés les acteurs de la sécurité numérique. L'occasion aussi de mettre en avant les solutions et les technologies innovantes pour renforcer la sécurité des

systemes d'information, notamment l'utilisation de l'intelligence artificielle et du Blockchain. « Cette manifestation constitue ainsi une opportunité exceptionnelle pour mettre en lumière les avancées et les initiatives marocaines en matière de cybersécurité. Il serait opportun d'étendre les initiatives à tout le continent africain et d'avoir également un aperçu des avancées à l'échelle mondiale », indiquent les organisateurs.

Au programme figurent des workshops animés par des experts en cybersécurité nationaux et internationaux. Les discussions porteront notamment « l'état des lieux de la cybersécurité en Afrique, les PME et les attaques de blocage (Ransomware) », « l'intelligence artificielle (IA) comme alliée pour renforcer la cybersécurité » et sur « les rôles et responsabilités des opérateurs de sécurité dans la protection des infrastructures critiques ». □

K.S.

Analyse comparative

LES réglementations en cybersécurité, tant nationales qu'internationales, et les partenariats public-privé en cyberdéfense soulèvent des interrogations. Chat GPT pourrait-il créer des opportunités juridiques? La question sera débattue lors de la conférence. D'ailleurs, une analyse comparative entre la législation marocaine sur la protection des données personnelles et le Règlement général sur la protection des données (RGPD) de l'union européenne, sera présentée afin de mieux comprendre les similitudes et les différences entre les cadres réglementaires. Les discussions porteront aussi sur la sécurité maritime et la protection des infrastructures critiques en mer sera soulevée, en mettant l'accent sur la contribution potentielle de l'intelligence artificielle (IA). □

CIH BANK

ÊTRE EN AVANCE
SUR LES TENDANCES ?

عائش بoudار

KAOUTAR BOUDARRAJA

Crédit Immobilier et Hôtelier, Société anonyme au Capital Social de 3051 978 400 DH. Agrément N° 2348-94 du 14 Rabii Ter 1415/23 Août 1994. Siège Social: 187, Avenue Hassan II - 20019 - Casablanca Maroc. R.C. : Casablanca N° 203 - C.N.S.S N° 1027805 - ID Fiscal N° 01084033 - Patente N° 34200588. Tél. siège: (+212) 522 479 000 / (+212) 522 479 111 Fax: (+212) 522 479 163. Centre de relation clients: 47 47

www.cihbank.ma
/cihbank

ENTREPRISES

La CNT veut valoriser les métiers du tourisme

- Et lance une compétition pour présenter la passion des jeunes
- Objectif: créer des émulations et attirer plus de talents
- L'industrie touristique devrait créer 200.000 emplois à l'horizon 2026

UN des objectifs de la feuille de route du tourisme qui ambitionne d'attirer 17,5 millions de touristes d'ici 2026 est de créer 200.000 emplois directs, tout en alignant les services marocains sur des normes internationales. Le secteur emploie, selon Hamid Bentahar, président de la confédération nationale du tourisme 2,5 millions de personnes, tant en postes directs qu'indirects. «En réalité, bon nombre de secteurs dépendent étroitement du tourisme alors que dans plusieurs régions, le tourisme est le premier employeur», estime-t-il. A telle enseigne, que certaines villes comme Marrakech vivent littéralement du tourisme. Dans chaque famille marakchie, il y a une personne qui tra-



La CNT vient de lancer une compétition Siyahapassion qui invite les participants à exprimer leur enthousiasme pour le secteur touristique à travers des récits personnels, illustrant la diversité des métiers du tourisme (Ph. Privée)

vaille directement dans le tourisme. «Aujourd'hui, nous avons besoin de mettre en valeur les métiers du tourisme pour pouvoir donner cette reconnaissance tant nécessaire pour le capital humain du tourisme et pour en attirer d'autres», indique Hamid Bentahar. Ainsi, la confé-

dération qu'il préside a lancé une compétition Siyahapassion. Une initiative en partenariat avec le cercle des experts, dirigeants et formateurs des écoles de tourisme avec le soutien du ministère du tourisme, de l'Artisanat et de l'Économie Sociale et solidaire, l'Office national

marocain du tourisme qui est plus qu'une simple campagne, souligne le président de la CNT. L'idée est de constituer une plateforme participative visant à engager les jeunes et les professionnels du secteur à valoriser et à partager leur passion pour le tourisme.

Concrètement, la compétition invite les participants à exprimer leur enthousiasme pour le secteur touristique à travers des récits personnels ou la mise en avant de talents spécifiques, illustrant ainsi la diversité des métiers du tourisme. Les contributions peuvent être en arabe dialectal, français ou anglais, doivent être publiées sur les réseaux sociaux. Un panel d'experts évaluera les vidéos selon leur originalité, la clarté de leur message et la qualité de production. Les meilleurs participants se verront attribuer des prix en espèces allant ainsi que des séjours pour deux dans des hôtels partenaires, en reconnaissance de leur contribution à enrichir le paysage touristique marocain. Au-delà de la compétition, la CNT cherche à stimuler le marché de l'emploi, à donner de la visibilité aux métiers du tourisme dont certains manquent de compétences, attirées par les sirènes de l'Europe ou encore du Moyen-Orient. □

B.B.



**J'accomplis mon devoir national
et j'enrichis mes connaissances**

www.tajnid.ma



Inscriptions ouvertes jusqu'au 29 avril 2024, pour les jeunes de 19 à 25 ans

Résultats au 31 décembre 2023

Comptes Consolidés



ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE AU 31 DÉCEMBRE 2023

(en milliers de dirhams)	31-déc-23	31-déc-22
ACTIF	31-déc-23	31-déc-22
Goodwill	7 372 391	7 372 391
Immobilisations incorporelles	101 464	106 651
Immobilisations corporelles	10 300 018	10 806 536
Immobilisations en droit d'usage	53 683	52 471
Participations dans les entreprises associées	72 137	71 806
Autres actifs financiers	92 715	96 706
Dont Instruments dérivés de couverture		
Dont Prêts et créances non courants	92 715	96 706
Dont Titres disponibles à la vente		
Créances d'impôt et taxes	14 039	51 664
Impôts différés actifs	3	149
Autres débiteurs non courants		
Actifs non-courants	18 006 450	18 558 374
Autres actifs financiers courants		
Dont Prêts et créances		
Stocks et en-cours	644 907	625 726
Créances clients	1 032 640	914 938
Autres débiteurs courants	302 112	292 372
Trésorerie et équivalent de trésorerie	153 686	139 957
Actifs non courants détenus en vue de la vente		
Actifs courants	2 133 345	1 972 993
TOTAL ACTIF	20 139 795	20 531 367
PASSIF	31-déc-23	31-déc-22
Capital	702 937	702 937
Primes d'émission et de fusion	2 618 038	2 618 038
Réserves	6 548 265	6 627 915
Écarts de conversion		
Résultats net par le groupe	1 547 820	1 391 685
Capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires de la société mère	11 417 059	11 340 575
Intérêts minoritaires		
Capitaux propres de l'ensemble consolidé	11 417 059	11 340 575
Provisions non courantes	149 097	162 423
Avantages du personnel	619 036	703 632
Dettes financières non courantes	4 824 729	5 186 200
Dont Instruments dérivés de couverture		
Dont Dettes envers les établissements de crédit	4 785 971	5 147 838
Dont Dettes représentées par un titre		
Dont Dettes liées aux contrats de location financement		
Dont Dettes liées aux contrats à droit d'usage	38 758	38 362
Dont Autres dettes		
Dettes d'impôts société		
Impôts différés passifs	1 017 957	1 009 146
Passifs non courants	6 610 819	7 061 401
Provisions courantes	94 281	164 852
Dettes financières courantes	319 717	480 036
Dont Instruments dérivés de couverture		
Dont Dettes envers les établissements de crédit	304 794	465 929
Dont Dettes représentées par un titre		
Dont Dettes liées aux contrats de location financement		
Dont Dettes liées aux contrats à droit d'usage	14 923	14 107
Dont Autres dettes		
Dettes fournisseurs courantes	879 883	831 699
Autres créditeurs courants	818 036	652 804
Passifs liés aux actifs non courants détenus en vue de la vente		
Passifs courants	2 111 917	2 129 391
TOTAL CAPITAUX PROPRES ET PASSIF	20 139 795	20 531 367

COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ AU 31 DÉCEMBRE 2023

(en milliers de dirhams)	31-déc-23	31-déc-22
Exercice clos	31-déc-23	31-déc-22
Chiffre d'affaires	8 212 021	7 985 055
Autres produits de l'activité		
Produits des activités ordinaires	8 212 021	7 985 055
Achats	(2 788 543)	(2 761 898)
Autres charges externes	(1 078 678)	(1 049 879)
Frais de personnel	(629 974)	(607 893)
Impôts et taxes	(66 279)	(62 796)
Amortissements et provisions d'exploitation	(715 084)	(579 178)
Autres produits et charges d'exploitation	44 056	(227 641)
Charges d'exploitation courantes	(5 234 502)	(5 289 285)
Résultat d'exploitation courant	2 977 519	2 695 770
Cessions d'actifs	3 485	3 539
Cessions de filiales et participations		4 804
Autres produits et charges d'exploitation non courants	(395 604)	(198 068)
Autres produits et charges d'exploitation	(392 119)	(189 725)
Résultat d'exploitation	2 585 400	2 506 045
Coût de l'endettement financier net		
Autres produits financiers	11 478	8 513
Autres charges financières	(208 543)	(228 086)
Résultat financier	(197 065)	(219 573)
Résultat avant impôt des entreprises intégrées	2 388 335	2 286 472
Impôts sur les bénéfices	(881 641)	(783 203)
Impôts différés	27 763	(125 134)
Résultat net des entreprises intégrées	1 534 457	1 378 135
Part dans les résultats des sociétés mises en équivalence	13 363	13 550
Résultat net des activités poursuivies	1 547 820	1 391 685
Résultat net des activités abandonnées		
Résultat de l'ensemble consolidé	1 547 820	1 391 685
Intérêts minoritaires		
Résultat net - Part du Groupe	1 547 820	1 391 685
Résultat net par le nombre moyen d'actions de la période		
- de base	66,4	59,7
- dilué	66,4	59,7

ÉTAT DU RÉSULTAT GLOBAL CONSOLIDÉ AU 31 DÉCEMBRE 2023

(en milliers de dirhams)	31-déc-23	31-déc-22
Résultat net de l'ensemble consolidé	1 547 820	1 391 685
Gains et pertes actuariels sur les engagements postérieurs à l'emploi	105 122	81 832
Impôt différé sur les gains et pertes actuariels des engagements postérieurs à l'emploi	-36 720	-25 092
Changement de périmètre		
Autres ajustements	-643	-456
Autres éléments du résultat global pour la période, nets d'impôts différés	67 760	56 285
Résultat global de la période	1 615 579	1 447 969
Dont part du groupe	1 615 579	1 447 969
Dont part des minoritaires		

ÉTAT DE FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉ AU 31 DÉCEMBRE 2023

(en milliers de dirhams)	31-déc-23	31-déc-22
Résultat net de l'ensemble consolidé	1 547 820	1 391 685
Élimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie et/ou non liés à l'activité		
Dotations aux amortissements et provisions, pertes de valeur	802 578	698 908
Résultats des sociétés mises en équivalence	(13 363)	(13 550)
Résultats de cession et des pertes et profits de dilution	1 232	(8 343)
Produits des dividendes	(1)	
Capacité d'autofinancement	2 338 266	2 068 700
Incidence de la variation du BFR	144 027	(529 770)
Impôts différés	(27 763)	125 134
Flux net de trésorerie liés aux activités opérationnelles	2 454 530	1 664 064
Incidence des variations de périmètre		
Acquisition d'immobilisations corporelles, incorporelles et financières	(367 658)	(610 415)
Acquisition d'actifs financiers		
Variation des autres actifs financiers	4 591	6 256
Cessions d'immobilisations corporelles, incorporelles et financières	10 308	3 592
Dividendes reçus	12 398	9 168
Intérêts financiers des dettes de location		
Flux net de trésorerie liés aux activités d'investissement	(340 362)	(591 399)
Augmentation de capital		
Dividendes payés aux actionnaires de la société mère	(1 539 094)	(1 539 093)
Remboursement d'emprunts	(961 867)	(238 931)
Dividendes payés aux minoritaires		
Remboursement d'emprunts	600 000	
Remboursement des dettes de location	1 106	(3 345)
Variation des comptes courants associés	(39 450)	
Réduction de capitaux propres		
Flux net de trésorerie provenant des activités de financement	(1 939 305)	(1 781 369)
Incidence de la variation des taux de change		
Incidence de changement des méthodes et principes comptables		
VARIATION DE LA TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	174 864	(708 704)
Trésorerie et équivalents de trésorerie net à l'ouverture	(325 972)	382 732
Trésorerie et équivalents de trésorerie net à la clôture	(151 108)	(325 972)
VARIATION DE LA TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	174 864	(708 704)

ÉTAT DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES AU 31 DÉCEMBRE 2023

(en milliers de dirhams)	Capital	Primes d'émission et de fusion	Actions d'auto-contrôle	Réserves consolidées	Résultat net part du Groupe	Total part du Groupe	Intérêt minoritaire	Total
Au 1^{er} janvier 2022	702 937	2 618 038	-9 637	8 120 361		11 431 699		11 431 699
Variation de capital								
Dividendes distribués				-1 539 093		-1 539 093		-1 539 093
Titres d'autocontrôle								
Variation de périmètre								
Produits et charges comptabilisés				56 740	1 391 685	1 448 425		1 448 425
Écarts de conversion								
Autres variations				-456		-456		-456
Au 31 Décembre 2022	702 937	2 618 038	-9 637	6 637 552	1 391 685	11 340 575		11 340 575
Au 1^{er} janvier 2023	702 937	2 618 038	-9 637	8 029 237		11 340 575		11 340 575
Variation de capital								
Dividendes distribués				-1 539 094		-1 539 094		-1 539 094
Titres d'autocontrôle								
Variation de périmètre								
Produits et charges comptabilisés				68 401	1 547 820	1 616 221		1 616 221
Écarts de conversion								
Autres variations				-643		-643		-643
Au 31 Décembre 2023	702 937	2 618 038	-9 637	6 557 902	1 547 820	11 417 059		11 417 059

Résultats au 31 décembre 2023

Comptes Sociaux



BILAN ACTIF AU 31 DÉCEMBRE 2023					BILAN PASSIF AU 31 DÉCEMBRE 2023		
(en dirhams)	Brut	Exercice Amortissements et provisions	Net	Exercice Précédent Net	(en dirhams)	Exercice	Exercice Précédent
ACTIF IMMOBILISÉ					FINANCEMENT PERMANENT		
IMMOBILISATIONS EN NON VALEURS (A)					CAPITAUX PROPRES		
Frais préliminaires	732 440 374,13	592 440 374,13	140 000 000,00	201 341 265,20	Capital social ou personnel	702 937 200,00	702 937 200,00
Charges à répartir sur plusieurs exercices	732 440 374,13	592 440 374,13	140 000 000,00	201 341 265,20	Moins : actionnaires, capital souscrit non appelé capital appelé dont versé.....		
Primes de remboursement des obligations					Prime d'émission, de fusion, d'apport	5 162 347 194,49	5 162 347 194,49
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (B)	7 954 341 088,45	177 018 555,84	7 777 322 532,61	7 782 288 070,74	Ecarts de réévaluation		
Immobilisation en recherche et développement					Réserve légale	70 293 720,00	70 293 720,00
Brevets, marques, droits et valeurs similaires	50 442 369,23	50 100 981,31	341 387,92	7 674 837 541,76	Autres réserves	2 580 368 389,58	2 791 998 447,19
Fonds commercial	7 682 256 303,44	7 418 761,68	7 674 837 541,76	107 450 528,98	Report à nouveau		
Autres immobilisations incorporelles	221 642 415,78	119 498 812,85	102 143 602,93	7 077 964 455,43	Résultats nets en instance d'affectation		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (C)	20 369 304 831,39	13 916 384 243,10	6 452 920 588,29	7 077 964 455,43	Résultat net de l'exercice	1 413 116 647,69	1 327 471 257,82
Terrains	978 680 363,10	108 940 339,89	869 740 023,21	886 727 944,64	Total des capitaux propres (A)	9 929 063 151,76	10 055 047 819,50
Constructions	4 260 651 229,82	2 066 675 742,87	2 193 975 486,95	2 251 911 956,00	CAPITAUX PROPRES ASSIMILÉS (B)	175 129 339,76	253 451 131,94
Installations techniques, matériel et outillage	14 266 310 136,51	11 545 753 974,40	2 720 556 162,11	3 178 477 643,69	Subvention d'investissement		
Matériel de transport	46 731 801,49	21 348 559,09	25 383 242,40	32 156 874,49	Provisions réglementées	175 129 339,76	253 451 131,94
Mobilier, matériel de bureau et aménagements divers	224 992 175,91	134 241 298,57	90 750 877,34	96 551 592,40	DETTES DE FINANCEMENT (C)	4 785 970 611,06	5 147 838 055,27
Autres immobilisations corporelles	33 656 501,36	33 577 412,00	79 089,36	276 603,56	Emprunts obligataires		
Immobilisations corporelles en cours	558 282 623,20	5 846 916,28	552 435 706,92	631 861 840,65	Autres dettes de financement	4 785 970 611,06	5 147 838 055,27
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (D)	555 314 484,18	102 256 565,13	453 057 919,05	422 537 584,44	PROVISIONS DURABLES POUR RISQUES ET CHARGES (D)	194 393 525,03	169 394 158,73
Prêts immobilisés	23 209 759,21	520 664,57	22 689 094,64	26 901 138,03	Provisions pour risques	75 608 322,31	66 146 035,70
Autres créances financières	69 456 059,34	500 000,00	68 956 059,34	68 712 189,34	Provisions pour charges	118 787 202,72	103 248 123,03
Titres de participation	462 648 665,63	101 235 900,56	361 412 765,07	326 924 257,07	ECARTS DE CONVERSION-PASSIF (E)		
Autres titres immobilisés					Augmentation des créances immobilisées		
ÉCARTS DE CONVERSION-ACTIF (E)					Diminution des dettes de financement		
Diminution des créances immobilisées					Total I (A+B+C+D+E)	15 084 556 627,61	15 625 731 165,44
Augmentation des dettes de financement					PASSIF CIRCULANT		
TOTAL I (A+B+C+D+E)	29 611 400 778,15	14 788 099 738,20	14 823 301 039,95	15 484 131 375,81	DETTES DU PASSIF CIRCULANT (F)	1 651 332 028,62	1 432 298 867,61
ACTIF CIRCULANT					TRÉSORERIE		
STOCKS (F)					TRÉSORERIE-PASSIF		
Marchandises	697 722 477,57	73 697 280,13	624 025 197,44	612 511 885,42	Crédits d'escompte		
Matières et fournitures consommables	915 366,90	297 434,31	617 932,59	573 001,48	Crédits de trésorerie		
Produits en cours	501 232 949,16	73 361 345,63	427 871 603,53	473 432 702,17	Banques (soldes créditeurs)	304 253 237,55	461 848 792,21
Produits intermédiaires et produits résiduels	129 527 142,58		129 527 142,58	73 688 095,16	Total III	304 253 237,55	461 848 792,21
Produits finis	66 047 018,93	38 500,19	66 008 518,74	64 818 086,61	TOTAL GENERAL I+II+III	17 092 622 008,52	17 644 187 513,10
CRÉANCES DE L'ACTIF CIRCULANT (G)	1 794 759 443,81	300 988 351,55	1 493 771 092,26	1 414 385 402,09			
Fournis débiteurs, avances et acomptes	6 313 282,02		6 313 282,02	7 770 377,35			
Clients et comptes rattachés	1 231 309 457,61	178 637 925,89	1 052 671 531,72	928 366 645,81			
Personnel	6 730 930,99		6 730 930,99	5 953 561,51			
État	76 978 107,02		76 978 107,02	129 180 851,96			
Comptes d'associés	119 627 559,00	86 977 500,00	32 650 059,00	59,00			
Autres débiteurs	322 962 244,81	35 372 925,66	287 589 319,15	307 168 493,64			
Comptes de régularisation-Actif	30 837 862,36		30 837 862,36	35 945 412,82			
TITRES ET VALEURS DE PLACEMENT (H)							
ÉCARTS DE CONVERSION-ACTIF (I)	1 619 774,00		1 619 774,00	2 399 903,00			
(Éléments circulants)							
TOTAL II (F+G+H+I)	2 494 101 695,38	374 685 631,68	2 119 416 063,70	2 029 297 190,51			

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES (HORS TAXES) AU 31 DÉCEMBRE 2023				
(en dirhams)	Opérations		TOTAUX DE L'EXERCICE	TOTAUX DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT
NATURE	Propres à l'exercice 1	Concernant les exercices précédents 2	3=1+2	4
I PRODUITS D'EXPLOITATION				
Ventes de marchandises (en l'état)	47 811 959,40		47 811 959,40	2 910 482,18
Ventes de biens et services produits	8 027 384 076,08		8 027 384 076,08	7 856 310 156,06
Chiffre d'affaires	8 075 196 035,48		8 075 196 035,48	7 859 220 638,24
Variation de stocks de produits	56 854 251,75		56 854 251,75	-19 233 725,20
Immobilisations produites par l'entreprise				
Subventions d'exploitation				
Autres produits d'exploitation				
Reprises d'exploitation: transferts de charges	46 335 816,80		46 335 816,80	166 779 104,48
Total I	8 178 386 104,03		8 178 386 104,03	8 006 766 017,52
II CHARGES D'EXPLOITATION				
Achats revendus de marchandises	46 260 499,38		46 260 499,38	1 820 555,78
Achats consommés de matières et fournitures	2 683 142 755,69		2 683 142 755,69	2 699 795 314,82
Autres charges externes	1 074 933 444,97		1 074 933 444,97	1 046 299 259,29
Impôts et taxes	63 790 439,23		63 790 439,23	60 765 553,72
Charges de personnel	622 049 602,85		622 049 602,85	587 612 503,70
Autres charges d'exploitation	22 441 946,17		22 441 946,17	134 445 326,97
Dotations d'exploitation	919 021 480,96		919 021 480,96	934 416 800,00
Total II	5 431 640 169,25		5 431 640 169,25	5 465 155 314,28
III RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			2 746 745 934,78	2 541 610 703,24
IV PRODUITS FINANCIERS				
Produits de titres de participation et autres titres immobilisés	12 396 547,86		12 396 547,86	9 167 953,58
Gains de change	4 696 602,37		4 696 602,37	7 048 992,43
Intérêts et autres produits financiers	10 386 770,29		10 386 770,29	8 281 210,97
Reprises financières ; transferts de charges	106 888 411,00		106 888 411,00	26 038 569,44
Total IV	134 368 331,52		134 368 331,52	50 536 726,42
V CHARGES FINANCIÈRES				
Charges d'intérêts	233 227 031,90		233 227 031,90	245 012 217,44
Pertes de change	5 072 625,54		5 072 625,54	2 961 920,22
Autres charges financières	268,41		268,41	534,65
Dotations financières	52 909 797,63		52 909 797,63	41 853 436,02
Total V	291 209 723,48		291 209 723,48	289 828 108,33
VI RÉSULTAT FINANCIER (IV-V)			-156 841 391,96	-239 291 381,91
VII RÉSULTAT COURANT (III+VI)			2 589 904 542,82	2 302 319 321,33

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES (HORS TAXES) - SUITE -				
(en dirhams)	Opérations		TOTAUX DE L'EXERCICE	TOTAUX DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT
NATURE	Propres à l'exercice 1	Concernant les exercices précédents 2	3=1+2	4
VII RÉSULTAT COURANT (reports)				
			2 589 904 542,82	2 302 319 321,33
VIII PRODUITS NON COURANTS				
Produits des cessions d'immobilisations	10 308 419,99		10 308 419,99	293 333,34
Subventions d'équilibre				
Reprises sur subventions d'investissement				
Autres produits non courants	8 939 129,55		8 939 129,55	6 458 779,89
Reprises non courantes ; transferts de charges	189 758 149,21		189 758 149,21	233 738 619,83
Total VIII	209 005 698,75		209 005 698,75	240 490 733,06
IX CHARGES NON COURANTES				
Valeurs nettes d'amortissements des immobilisations cédées	5 903 539,57		5 903 539,57	
Subventions accordées				
Autres charges non courantes	240 268 129,89		240 268 129,89	325 403 631,27
Dotations non courantes aux amortissements et aux provisions	274 602 467,82		274 602 467,82	112 606 259,86
Total IX	520 774 137,28		520 774 137,28	438 009 891,13
X RÉSULTAT NON COURANT (VIII-IX)			-311 768 438,53	-197 519 158,07
XI RÉSULTAT AVANT IMPÔTS (VII+X)			2 278 136 104,29	2 104 800 163,26
XII IMPÔTS SUR LES SOCIÉTÉS				
			865 019 456,60	777 328 905,44
XIII RÉSULTAT NET (XI-XII)			1 413 116 647,69	1 327 471 257,82
XIV TOTAL DES PRODUITS (I+IV+VIII)				
			8 521 760 134,30	8 297 793 477,00
XV TOTAL DES CHARGES (II + V + IX + XIII)				
			7 108 643 486,61	6 970 322 219,18
XVI RÉSULTAT NET (total des produits-total des charges)			1 413 116 647,69	1 327 471 257,82

Résultats au 31 décembre 2023



37, Bd Abdellatif Ben Kaddour
20 050 Casablanca
Maroc

Aux actionnaires de la société
LAFARGEHOLCIM MAROC S.A.
6, Route de la Mecque – Californie
Quartier les Crêtes
20150 Casablanca



MAZARS AUDIT & CONSEIL
101, Bd Abdelloumouen
20360 Casablanca
Maroc

RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES EXERCICE DU 1er JANVIER AU 31 DECEMBRE 2023

Audit des états de synthèse

Opinion

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale du 27 juin 2023, nous avons effectué l'audit des états de synthèse ci-joints de la société LafargeHolcim Maroc S.A., qui comprennent le bilan au 31 décembre 2023, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau de financement pour l'exercice clos à cette date, ainsi que l'état des informations complémentaires (ETIC). Ces états de synthèse font ressortir un montant de capitaux propres et assimilés de MMAD 10.104.192 dont un bénéfice net de MMAD 1.413.117.

Nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société LafargeHolcim Maroc S.A. au 31 décembre 2023, conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états de synthèse au Maroc et nous sommes acquies des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états de synthèse de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états de synthèse pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Questions clés identifiées	Notre réponse
<p>Le Bilan de la société comprend des immobilisations corporelles représentant des valeurs comptables nettes de MMAD 6 453 représentant 38% du total des actifs de la société.</p> <p>Ces actifs peuvent présenter un risque de dépréciation lié à des facteurs internes ou externes, notamment des conditions de marché défavorables, des changements de législations ou de réglementations, une évolution de l'environnement concurrentiel et une détérioration de la performance de la société.</p> <p>La société réalise des tests de dépréciation sur ces immobilisations corporelles en cas d'identification d'un indice de perte de valeur selon les principes décrits dans le paragraphe « Evaluation des immobilisations » de l'état A1 de l'ETIC « Etat des informations complémentaires ». Une dépréciation doit être constatée, dès lors que la valeur comptable de l'actif excède sa valeur actuelle.</p> <p>Le test de dépréciation des immobilisations corporelles est considéré comme un point clé de l'audit compte tenu de la matérialité des montants pris dans leur ensemble, des montants significatifs en termes de dépréciation qui pourraient potentiellement en résulter et du fait du degré élevé d'estimations et de jugement requis par la société pour apprécier les indices de perte de valeur et la valeur actuelle des actifs. Les éléments de jugement incluent notamment des hypothèses relatives à l'évolution de l'activité de la société.</p>	<p>Nous avons pris connaissance des procédures mises en place par la direction dans le cadre des tests de dépréciation notamment des jugements relatifs à la détermination des indices de perte de valeur et la détermination de la valeur actuelle.</p> <p>Nous avons examiné les contrôles clés mis en place par la direction ainsi que ses conclusions sur la présence ou l'absence d'indicateurs de perte de valeur dans le cadre du processus d'estimation des tests de dépréciation.</p> <p>Pour les cas où un indice de perte de valeur a été identifié et lorsque la valeur actuelle a été appréhendée par la valeur actuelle des flux de trésorerie futurs :</p> <ul style="list-style-type: none">- Nous avons revu la cohérence des hypothèses et des données clés des modèles de flux de trésorerie avec les données historiques et prévisionnelles.- Nous avons testé par sondage l'exactitude arithmétique des calculs du modèle de flux de trésorerie.- Nous avons examiné les analyses de sensibilité préparées par la direction afin d'évaluer le niveau de marge entre la valeur actuelle et la valeur comptable.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états de synthèse

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états de synthèse, conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états de synthèse exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états de synthèse, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions se rapportant à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états de synthèse pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états de synthèse prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états de synthèse comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société ;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états de synthèse au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation ;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états de synthèse, y compris les informations fournies dans l'ETIC, et apprécions si les états de synthèse représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Vérifications et informations spécifiques

Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous nous sommes assurés notamment de la sincérité et la concordance, des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration destiné aux actionnaires avec les états de synthèse de la société.

Casablanca, le 9 avril 2024

Les Commissaires aux Comptes

ERNST & YOUNG

Abdelmejjid FAIZ
Associé

MAZARS AUDIT & CONSEIL

Adnane LOUKILI
Associé

ERNST & YOUNG

Abdelmejjid FAIZ
Associé

MAZARS AUDIT & CONSEIL

Adnane LOUKILI
Associé

Avis de réunion valant avis de convocation des actionnaires



LAFARGEHOLCIM MAROC – Société anonyme – Capital social : 702 937 200 dirhams
Siège social : 6, route de Mekka, Quartier les Crêtes, BP 7234, Casablanca, 20150, RC Casablanca : N° 40 779
www.lafargeholcim.ma

Les actionnaires de la société LafargeHolcim Maroc, société anonyme, au capital social de 702 937 200 dirhams (la « Société »), dont le siège social est situé au 6, route de Mekka, Quartier les Crêtes, BP7234, Casablanca, 20150, immatriculée au registre de commerce de Casablanca sous le numéro 40 779, sont convoqués en assemblée générale ordinaire (« l'Assemblée Générale ») qui se tiendra le 23 mai 2024 à 10 heures au siège social de la Société à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

Ordre du jour :

- Rapport de gestion du Conseil d'Administration sur les opérations de l'exercice clos le 31 décembre 2023 ;
- Rapport général des Commissaires aux Comptes sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023 ;
- Rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions visées à l'article 56 de la loi n° 17.95 relative aux sociétés anonymes telle que modifiée et complétée ;
- Approbation des comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2023 - Quitus au Conseil d'Administration et aux Commissaires aux Comptes ;
- Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2023 ;
- Fixation du montant des jetons de présence alloués au Conseil d'Administration ;
- Approbation des comptes consolidés au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2023 ;
- Ratification des conventions réglementées ;
- Ratification de cooptations d'administrateurs
- Approbation des conventions réglementées visées à l'article 56 de la loi n°17-95 relative aux sociétés anonymes telle que modifiée et complétée ;
- Questions diverses ;
- Pouvoirs pour formalités.

Tous les actionnaires ont le droit d'assister à l'Assemblée Générale Ordinaire.

Les actionnaires détenant des actions nominatives ont le droit d'assister à l'Assemblée Générale Ordinaire sur simple justification de leur identité, dès lors que leurs titres sont libérés des versements exigibles, et inscrits au registre des actions nominatives, à leurs noms depuis 5 (cinq) jours au moins avant la date de la réunion.

Pour les actionnaires au porteur, leurs titres ne sont pas inscrits en compte sur le registre des actionnaires de la Société mais dans des comptes tenus par un intermédiaire financier. Ces actionnaires ont le droit d'assister aux Assemblées Générales sur justification de leur identité dès lors que leurs titres sont libérés des versements exigibles et après avoir déposé au siège social de la Société, 5 (cinq) jours avant le jour de l'Assemblée, l'attestation de dépôt délivrée par l'établissement agréé dépositaire de leurs actions.

Un actionnaire dans l'impossibilité d'assister personnellement à l'Assemblée Générale peut exercer son droit de vote en votant par procuration. À ce titre, il est rappelé que :

- *Un actionnaire ne peut se faire représenter que par son conjoint, un ascendant, descendant ou par un autre actionnaire justifiant d'un mandat. Il peut également se faire représenter par toute personne morale ayant pour objet social la gestion de portefeuilles de valeurs mobilières ;*
- *Pour toute procuration d'un actionnaire adressée à la Société sans indication de mandataire, le président de l'Assemblée Générale émet un vote favorable à l'adoption des projets de résolutions présentés par le Conseil d'Administration et un vote défavorable à l'adoption de tous les autres projets de résolutions.*

Des formulaires de vote par procuration sont à la disposition des actionnaires au siège social de la Société et sur notre site internet www.lafargeholcim.ma, accompagnés du projet du texte des résolutions qui seront soumises au vote lors de l'Assemblée Générale.

Les formulaires de vote par procuration doivent être retournés à la Société au plus tard trois jours avant la tenue de l'Assemblée Générale afin d'être pris en compte.

Par ailleurs, afin de participer à l'Assemblée Générale, les actionnaires y participant ou se faisant représenter, sont tenus au plus tard cinq (5) jours avant la tenue de l'Assemblée, soit le 18 mai à 18 heures, d'adresser une demande à l'adresse mail suivante: assembleegenerale-mar@lafargeholcim.com, et d'y joindre, les documents et informations ci-après listés nécessaires à leur participation ou à celle de leur mandataire :

(i) une copie de leur pièce d'identité, et le cas échéant, de celle de leur mandataire,

(ii) le cas échéant, les pouvoirs dûment signés par l'actionnaire représenté, et

(iii) s'agissant des actionnaires propriétaires d'actions au porteur, une attestation de blocage des actions, dûment signée et cachetée par leur intermédiaire financier.

Toute demande d'inscription d'autres projets de résolutions à l'ordre du jour, en application des dispositions des articles 117 et 121 de la loi n°17-95 relative aux sociétés anonymes, telle que modifiée et complétée, devra être adressée au siège social de la Société par lettre recommandée contre accusé de réception dans un délai de 10 (dix) jours à compter de la publication de l'avis de convocation.

Les documents requis par la loi n°17-95 relative aux sociétés anonymes sont mis à la disposition des actionnaires au siège social et sur le site internet www.lafargeholcim.ma 21 (vingt-et-un) jours avant la date de tenue de l'Assemblée Générale.

Projet de résolutions de l'Assemblée Générale LHM 23 mai 2024



PROJET DE RÉSOLUTIONS - ASSEMBLÉE GÉNÉRALE LHM 23 MAI 2024 (10H AU SIÈGE SOCIAL DE LHM)

PREMIÈRE RÉSOLUTION

L'assemblée générale des actionnaires, délibérant en sa forme ordinaire, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du conseil d'administration et du rapport établi conformément à la loi par les commissaires aux comptes sur l'exercice clos le 31 décembre 2023, approuve les opérations, les comptes et le bilan de cet exercice tels qu'ils lui ont été présentés, se soldant par un bénéfice net comptable de **1 413 116 647,69** dirhams.

Elle donne, en conséquence, aux membres du conseil d'administration, quitus de leur gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2023 et aux Commissaires aux Comptes quitus de l'exécution de leurs missions au titre du même exercice.

DEUXIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale des actionnaires, délibérant en sa forme ordinaire, approuvant la proposition du Conseil d'Administration, décide de répartir les résultats de l'exercice clos le 31 décembre 2023 comme suit :

	Dirhams
Bénéfice net de l'exercice 2023	1 413 116 647,69
Solde réserves facultatives	1 281 091 945,06
Total à affecter	2 694 208 592,75
Dividende ordinaire 66 dirhams x 23 319 589 actions	1 539 092 874,00
Solde des réserves facultatives après distribution	1 155 115 718,75

L'Assemblée Générale des actionnaires, délibérant en sa forme ordinaire, fixe en conséquence le dividende ordinaire par action à 66 dirhams au titre de l'exercice 2023. Ce dividende sera mis en paiement à compter du 20 juin 2024.

TROISIÈME RÉSOLUTION

L'assemblée générale des actionnaires, délibérant en sa forme ordinaire, ayant pris connaissance des rapports du conseil d'administration et des Commissaires aux Comptes, approuve les comptes consolidés tels qu'ils sont présentés et faisant ressortir pour l'exercice clos le 31 décembre 2023, un résultat net de l'ensemble consolidé de **1 547 820 KDh**.

QUATRIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale des actionnaires, délibérant en sa forme ordinaire, approuvant la proposition du Conseil d'Administration, décide de fixer à la somme de **3 180 000** dirhams, le montant brut alloué au Conseil d'Administration au titre des jetons de présence se rapportant à l'exercice 2023.

CINQUIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale des actionnaires, délibérant en sa forme ordinaire, après avoir entendu la lecture du rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions visées à l'article 56 de la loi n°17-95 relative aux sociétés anonymes, telle que modifiée et complétée, déclare approuver les conclusions dudit rapport ainsi que les conventions qui y sont mentionnées.

SIXIÈME RÉSOLUTION

L'assemblée générale des actionnaires, délibérant en sa forme ordinaire, ratifie la cooptation en qualité d'administrateur de M. Tariq Makram en remplacement de M. Aymane Taud, et ce pour la durée restant à courir du mandat de son prédécesseur, soit jusqu'à l'assemblée générale ordinaire qui sera appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2025.

SEPTIÈME RÉSOLUTION

L'assemblée générale des actionnaires, délibérant en sa forme ordinaire, ratifie la cooptation en qualité d'administrateur de Mme Fabienne Serfaty en remplacement de M. Momar Nguer et ce pour la durée restant à courir du mandat de son prédécesseur, soit jusqu'à l'assemblée générale ordinaire qui sera appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2025.

HUITIÈME RÉSOLUTION

L'assemblée générale des actionnaires, délibérant en sa forme ordinaire, ratifie la cooptation en qualité d'administrateur de Mme Ghislane Guedira Bennouna en remplacement de M. Arnaud Jouron et ce pour la durée restant à courir du mandat de son prédécesseur, soit jusqu'à l'assemblée générale ordinaire qui sera appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2025.

NEUVIÈME RÉSOLUTION

L'assemblée générale des actionnaires, délibérant en sa forme ordinaire, ratifie la convention réglementée conclue entre la société LafargeHolcim Maroc et la société Cimencam Figuil, aux termes de laquelle LafargeHolcim Maroc fournit une assistance technique temporaire à la société Cimencam Figuil dans le cadre du démarrage et de la mise en service de la nouvelle usine de fabrication de clinker et de ciment dans la commune de Figuil au Nord du Cameroun.

DIXIÈME RÉSOLUTION

L'assemblée générale des actionnaires, délibérant en sa forme ordinaire, ratifie la convention réglementée conclue entre la société LafargeHolcim Maroc et la société Holcim EMEA Digital Center, aux termes de laquelle cette dernière fournit à LafargeHolcim Maroc les services informatiques comprenant les licences, le support, l'intégration, l'implémentation et la maintenance.

ONZIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale des actionnaires, délibérant en sa forme ordinaire donne tous pouvoirs aux porteurs de copies ou extraits du présent procès-verbal pour faire toutes déclarations et remplir toutes formalités nécessaires.

Aviation civile

L'organisation de la formation des pilotes actualisée

- Une décision du ministère de tutelle met à jour le dispositif datant de 2012

- Détails des programmes de formation théorique et des critères d'obtention des licences

- Les pilotes privés, commerciaux, et de ligne concernés

MOHAMED Abdeljalil s'attaque au chantier de la formation des pilotes de l'aviation civile. Une décision réformant l'organisation technique de la formation, datant de septembre 2012, a été publiée dans la dernière édition du Bulletin officiel. Cela concerne les licences de pilote privé, de pilote commercial et de pilote de ligne. Les établissements de formation des pilotes, dont les programmes de formation sont agréés, disposeront d'un délai de 18 mois, à compter de la publication de cette décision au BO, pour se mettre en conformité avec le nouveau dispositif.

Dans les détails, pour l'obtention de la licence, une série de critères doivent être respectés. En matière de connaissances théoriques, pour l'obtention de la licence de pilote privé, le programme de formation théorique doit comprendre au moins 140 heures d'enseignement. Pour ce qui est des habiletés, le candidat doit prouver son aptitude, en tant que commandant de bord, à appliquer les procédures et manœuvres avec dextérité. Il est également tenu d'identifier les risques et menaces et les gérer, exécuter les manœuvres



Les établissements de formation des pilotes, dont les programmes de formation sont agréés, disposeront d'un délai de 18 mois, à compter de la publication de cette décision au BO, pour se mettre en conformité avec le nouveau dispositif (Ph. Privée)



avec précision et fluidité... Le contenu des épreuves théoriques et pratiques doit être fixé en conformité avec la réglementation en vigueur et les exigences internationales.

Pour ce qui est de la licence de pilote commercial (CPL A), le programme de formation doit contenir au moins 350 heures d'enseignement. L'un des principaux critères pour l'ob-

tention de cette licence est la capacité du pilote à parler et à comprendre parfaitement la langue anglaise. Pour ce qui est des habiletés, il doit prouver sa capacité, en tant que commandant de bord, à appliquer les procédures et réaliser les manœuvres avec une compétence correspondant au niveau des titulaire de la licence de pilote commercial. □

M.A.M.

Manœuvres

LA 3e catégorie concerne la licence de pilote de ligne (ATP A). Le programme de formation doit comporter au moins 750 heures d'enseignement. Là aussi, la maîtrise de la langue anglaise est incontournable. En matière d'habiletés, le candidat doit prouver sa capacité, en tant que commandant de bord d'un avion nécessitant la présence d'un co-pilote, à exécuter les procédures avant décollage, y compris la préparation du plan de vol et son exécution, l'exécution des manœuvres lors des différentes étapes du vol, exécuter les manœuvres d'urgence en cas de panne de l'avion...

Pour ce qui est des aptitudes physiques et mentales, les candidats doivent présenter un certificat médical de type 2, pour les licences de pilote privé, et de type 1, pour les pilotes commerciaux et les pilotes de ligne. □

Expérience

CETTE décision définit également les exigences en matière d'expérience. Pour les certificats de pilote privé, le candidat doit prouver avoir réalisé au moins 40 heures de vol, ou 35 heures de vols si cela a été réalisé dans le cadre d'un cycle de formation certifié. Pour le certificat de pilote commercial, le candidat doit prouver avoir effectué au moins 200 heures de vol ou 150 heures de vol si cela a été effectué dans le cadre d'un cycle de for-

mation certifié. D'autres critères sont exigés. Le candidat doit prouver qu'il a effectué 100 heures de vols en tant que commandant de bord, en plus de 20 heures de vol, comprenant un trajet d'au moins 540 km, avec un atterrissage dans 2 aéroports. S'y ajoutent 5 heures de vol nocturne, avec 5 opérations de décollages et d'atterrissage.

Pour la licence de pilote de ligne, le candidat doit prouver avoir réalisé au moins 1.500 heures de vol,

en tant que commandant de bord. Il doit également justifier d'au moins 500 heures de vol en tant que commandant de bord, sous supervision, ou d'avoir piloté seul, pendant au moins 250 heures de vol. S'y ajoutent 75 heures au moins en mode pilotage automatique, dont une durée maximale de 30 heures sur un simulateur. Pour les vols nocturnes, il doit prouver avoir effectué 100 heures de vol. □

Aéronautique

RAM et Safran renforcent leur partenariat

- Extension de l'usine de leur société commune «SAESM»
- 2.000 m2 supplémentaires pour un investissement de 30 millions de DH
- SAESM vient de fêter 25 ans

ROYAL Air Maroc (RAM) et Safran viennent de renforcer leur partenariat en signant, un mémorandum d'entente (MoU) pour le renforcement de leur partenariat dans la maintenance des moteurs d'avion. En vertu de cet accord, qui scelle un partenariat de 25 ans, leur société commune Safran Aircraft Engines Services Maroc (SAESM), augmente sa capacité de 2.000 m2 supplémentaires pour un investissement de 30 millions de DH. Ce qui permet d'accroître le nombre d'opérations de maintenance de 70 à 100 «shop visits» par an d'ici 2026 ainsi que la création de 100 emplois.

«Au-delà de l'extension du site de Casablanca, cet accord permettra de renforcer notre expertise dans l'industrie aéronautique. Royal Air



Hamid Addou, PDG de RAM et Jean Paul Alary, président de Safran Aircraft Engines lors de la cérémonie de signature du mémorandum d'entente, qui s'est tenue jeudi 18 avril au siège de SAESM à Nouaceur (Ph. Privée)

Maroc est fière de contribuer, aux côtés de Safran, au développement de l'industrie aéronautique au Maroc et à positionner davantage le Maroc dans l'industrie aéronautique mondiale», a déclaré Hamid Addou, PDG de RAM.

A travers ce mémorandum d'entente, signé par Hamid Addou, PDG de RAM et Jean Paul Alary, président de Safran Aircraft Engines, SAESM renforce sa position de centre d'excellence de la gamme de moteurs CFM56 au sein du réseau mondial de maintenance et de réparation (MRO) de Safran. La société commune propose en effet aux compagnies aériennes une gamme complète de services couvrant la totalité du processus de maintenance, du diagnostic jusqu'à la garantie de performance au banc d'essai. Développés par Safran Aircraft Engines et GE Aerospace dans le cadre de leur société commune, les moteurs CFM56 équipent la majorité des avions des familles Airbus A320 et Boeing 737 avec plus de 33.000 exemplaires livrés.

Parmi les clients phares de SAESM figurent TAM, Ryanair, Saudi Arabian



Intervenant à l'occasion de l'inauguration de l'extension du site de Safran Aircraft Engine Services Morocco (SAESM) à Nouaceur, Mohamed Abdeljalil, ministre du Transport et de la Logistique, a affirmé la détermination de l'exécutif à atteindre l'excellence opérationnelle et la sécurité du transport aérien, ainsi que la promotion du Maroc en tant que destination touristique de premier choix. (Ph. Privée)

Airlines...

«Nous sommes ravis de renforcer notre partenariat avec Royal Air Maroc et de bénéficier au Maroc d'un écosystème de compétences au meilleur niveau et adapté à nos forts enjeux industriels sur le CFM56. Depuis sa création il y a 25 ans, SAESM est devenu une référence de notre réseau mondial MRO en termes d'excellence opérationnelle, de capacité d'innovation et de réduction de son empreinte carbone», se réjouit Jean-Paul Alary, président de Safran Aircraft Engines. □

Aziza ELAFFAS



La nouvelle extension de l'usine SAESM à Nouaceur de 2.000 m2 supplémentaires permettra d'accroître le nombre d'opérations de maintenance de 70 à 100 shop visits par an d'ici 2026 (Ph. Privée)

Réduire les émissions de CO2

DANS le but de contribuer à réduire les émissions de CO2 des installations Safran, le site investit dans l'installation de panneaux photovoltaïques sur le toit, d'ombrières sur le parking, avec l'objectif d'atteindre un volume d'énergie renouvelable de 30% dès 2025.

Pour accompagner ce développement, l'entreprise prévoit également de recruter une centaine de personnes d'ici à 2026, portant l'effectif global à 350 personnes. Elle s'appuiera sur des partenariats académiques locaux structurants, soutenus par Royal Air Maroc et Safran Aircraft Engines, pour le développement de l'expertise MRO au Maroc. □

Scannez votre code QR

OFFREZ À VOS ANNONCES
LE MEILLEUR IMPACT

30.000 exemplaires

150.000 lecteurs

EMPLOI | IMMOBILIER | AUTO-MOTO | CARNET
APPELS D'OFFRES | ANNONCES LEGALES

☎ 05 22 95 36 00

☎ 05 22 36 58 86

L'ECONOMISTE

LA RÉFÉRENCE
AU QUOTIDIEN

Accès au logement: Le pari d'Al Omrane



Al Omrane Expo s'étend sur 1.200 m² et prévoit plusieurs espaces permettant d'accueillir les clients désireux d'acquérir un bien immobilier (Ph L'Economiste)

• 9,5 milliards de DH d'investissement pour 2024-2028

• Déjà plus de 60.000 inscrits sur la plateforme dédiée

ET de 7 pour Al Omrane. Le bras armé de l'Etat dans le domaine du logement a donné, jeudi dernier à Casablanca, la 7e édition du «Salon Al Omrane Expo», événement qui réunit les professionnels de l'immobilier et met en avant la politique nationale en matière de réduction du déficit en logements.

S'étendant sur une surface de 1.200 m² et réparti sur plusieurs stands, l'événement accueille un espace dédié à l'«Expérience client» du groupe à travers l'utilisation directe de la plateforme d'aide à l'acquisition. Pour le lancement, le président du directoire d'Al Omrane, Housni El Ghazaoui, a dévoilé les atouts de l'ambitieux programme du groupe dédié à la classe moyenne et sociale, en présence du président de la FNPI, Taoufik Kamil, du SG du ministère de l'Habitat, Youssef Hosni, du président de l'ordre des notaires, Hicham Sabiry, et du président de

l'Ordre des architectes, Chakib Benabdellah.

La conférence a permis d'aborder l'importance capitale de l'accès au logement dans l'amélioration des conditions de vie des ménages, ainsi que l'opportunité offerte par ce nouveau programme pour faciliter l'accès à la propriété. Les intervenants ont par ailleurs mis l'accent sur les opportunités d'investissement dans la promotion immobilière ainsi que la contribution de ce nouveau programme à la création d'une dynamique économique nationale.

Le programme 2024-2028 du groupe permettra de poursuivre le chantier de la réduction du déficit en matière d'habitats, en production propre ou en partenariat avec les opé-

rateurs privés. Le secteur a toutefois connu un ralentissement ces dernières années, en raison de la pandémie et de l'inflation découlant du conflit russo-ukrainien. «Il était nécessaire de mettre en place un nouveau programme pour relancer ce secteur et mettre les jalons d'un nouveau dispositif d'aide au logement», justifie Youssef Hosni.

Pour ce faire, 9,5 milliards de DH ont été mobilisés ainsi qu'une importante réserve foncière. Sondé à ce propos, Y. Hosni rassure: «la réserve foncière est disponible et le financement du programme est déjà assuré», souligne le SG du ministère de l'Habitat. Le Maroc a réalisé d'importantes avancées dans ce domaine durant les deux dernières décennies.

En témoignent les chiffres officiels : le déficit en logements est ainsi passé de 1,2 million d'unités à moins de 325.000 actuellement. «On a permis à plus de 300.000 ménages d'améliorer leurs conditions de vie», se réjouit Hosni. Mais le défi reste toujours à relever, notamment pour les classes moyenne et sociale. Pour le nouveau chantier, Al Omrane a d'ailleurs mis en place une plateforme dédiée.

A date, plus que 60.000 inscrits sur la plateforme ont été répertoriés et plus de 8.300 ont déjà bénéficié des aides, selon les chiffres dévoilés par le groupe. 40% des bénéficiaires à ce stade sont des femmes.

Pour rappel, le Maroc a lancé un programme d'aide directe au logement. L'aide est fixée à 100.000 DH pour l'acquisition d'un logement dont le prix est égal ou inférieur à 300.000 DH. Pour l'achat d'un logement dont le prix est supérieur à ce montant, mais ne dépasse pas les 700.000 DH, l'aide versée sera de 70.000 DH. Lors du lancement, Al Omrane a, par ailleurs, présenté ladite plateforme d'aide à l'acquisition à travers le site www.alomrane.gov.ma. □

Sécurité du système d'information

INTERROGÉ sur la plateforme, le président de l'Ordre national des notaires a rassuré sur la sécurité du système d'information. «Toutes les vérifications sont faites avec l'Agence de développement du digital (ADD)». Le programme concerne aussi les MRE qui veulent acquérir un logement

à usage d'habitation au Maroc. En outre, l'accès audit programme est facilité aux couples qui peuvent «acheter un bien dans l'indivision», précise-t-il. Dans ce cas, ils bénéficieront d'une seule aide. À noter que le bien acquis doit être à usage d'habitation pour une durée d'au moins cinq ans. □

El Hadji Mamadou GUEYE

Assurances

Allianz dévoile le baromètre annuel des risques

• Le top 10 des principaux risques en 2024

• Les perspectives, les défis et les leviers de croissance

LE risque lié aux cyberattaques arrive en tête du classement mondial. Par ailleurs, l'interruption d'activité, qui y est étroitement associée, arrive en 2e position. Les catastrophes naturelles grimpent de la 6e à la 3e place après une autre année record en termes d'événements climatiques extrêmes et de sinistres. Ce sont là les principales menaces qui ressortent de la cartographie des risques du Baromètre annuel du groupe d'assurances Allianz. «L'interruption d'activité reste une préoccupation majeure pour les entreprises qui doivent renforcer leur résilience et diversifier leurs chaînes d'approvisionnement dans un monde qui évolue rapidement», tient à préciser Patrick Thiels, CEO d'Allianz Commercial Région France, Afrique et Moyen-Orient. C'était lors d'un point de presse, tenu le 18 avril à Casablanca, lors de la visite de Patrick Thiels, DG d'Allianz Commercial, et de Maxime Darnet, économiste senior chez Allianz SE, en présence de Abderrahim Dbich, CEO d'Allianz Maroc et de Hicham Bensaïd Alaoui, CEO Allianz Trade au Maroc. Dans le top 10 des principaux risques liés à l'activité de l'assurance, Patrick Thiels cite les incidents cyber (attaques humswear, espionnage économiques, interruption de service, logiciels malveillants, violation des don-



Abderrahim Dbich, CEO d'Allianz Maroc: «Tout le cadre assurantiel est en train d'évoluer dans un marché en fortes mutations réglementaires» (Ph. AZ)



nées...) S'ensuivent les interruptions d'activité avec la perturbation de la chaîne logistique. Le 3e risque est lié aux catastrophes naturelles (tempêtes, inondations, séisme, changement climatique...) Sur ce point précis, l'année 2023 a enregistré des records de sinistralité à l'échelle mondiale, le séisme d'Al Haouz au Maroc... Selon les résultats de ce baromètre, la 4e position des risques les plus probables revient aux évolutions législatives et réglementaires (notamment les guerres tarifaires, le changement des lois, les sanctions économiques, le protectionnisme, la désintégration de la zone euro...) Juste après, ce sont les évolutions économiques (inflation/déflation, politiques monétaires, programmes d'austérité...) qui occupent la 5e position. Arrivent les classiques tels que les incendies et les explosions. La 7e place des risques est beaucoup plus d'actualité. Elle est directement liée aux changements climatiques

(avec des conséquences directes sur le plan physique, opérationnel et financier). Le baromètre cite également les risques politiques (en 8e position du classement), ou encore les évolutions du marché (9e au classement). Ce type de risque est généralement lié à la concurrence accrue, les nouveaux entrants, les fusions-acquisitions, la stagnation, les fluctuations... Enfin, la 10e position du classement du baromètre revient à la pénurie des talents et des problèmes liés à l'éducation/formation, compétences, stages, IT, digital... En termes de conclusion les experts et analystes du groupe Allianz relèvent une sorte d'interconnexion voire de convergence des différents risques ou encore la dominance de la notion du temporel. Ce qui nécessite des actions rapides et proactives voire de l'anticipation auprès des entreprises. □

Amin RBOUB

Autre lecture, autres analyses

«NOUS devrions tirer des conclusions des différents risques. Le premier constat est qu'il y a une forte part de modernité dans l'ensemble des risques, notamment les incidents cybernétiques, les évolutions technologiques, les changements climatiques... Mais il y a aussi une forte part de facteurs exogènes qui ne sont pas maîtrisables, notamment les séismes, les évolutions législatives et réglementaires, les mutations du marché, les pannes, les risques environnementaux, l'insolvabilité... Or, dans l'exogène, il y a une absence du leadership et du management», analyse Hicham Bensaïd Alaoui, CEO d'Allianz Trade au Maroc. Les contingences externes imposent de travailler plus sur le prisme de l'imédiateté, de l'anticipation et les changements de paradigmes, insiste Hicham Bensaïd Alaoui. De l'avis du CEO d'Allianz Maroc, Abderrahim Dbich : «Grosso modo, il s'agit là de la perception du secteur dans sa globalité et ce, dans un marché qui connaît de fortes mutations réglementaires et évolutions technologiques. Tout le cadre assurantiel est en train d'évoluer tant sur la distribution que les obligations... Ces changements ont beaucoup d'impact sur notre activité. Nous les percevons comme des challenges». □

Une croissance portée par la branche «entreprise» et l'automobile

LA compagnie revendique une présence historique au Maroc (plus de 70 ans). Le portefeuille s'élève à plus de 700.000 clients. Les effectifs du personnel d'Allianz Maroc est de 300 collaborateurs. Le réseau est relayé par plus de 190 courtiers.

Sur les résultats au titre de l'année 2023, la compagnie a réalisé des performances pratiquement sur l'ensemble des canaux. Le chiffre d'affaires Non-Vie s'inscrit en hausse de 14% face à une performance du marché aux alentours de 6%. Le chiffre d'affaires non vie atteint 1,297 milliard de DH (129

millions USD). Cette croissance a été essentiellement soutenue par l'évolution des branches entreprises (+21%) et une consolidation de l'activité automobile (+10%). «Cette croissance exceptionnelle provient essentiellement de la dynamique du réseau, d'une transformation profonde des parcours client ainsi que du renforcement de la confiance entre la compagnie et ses différents partenaires», déclare Aimad Ed Dermoune, directeur financier de la compagnie. La hausse du CA s'est accompagnée par une nette amélioration de différents indicateurs (si-

nistralité, réassurance, réduction des frais d'exploitation...) En termes de perspectives, Allianz Maroc compte consolider la performance de son modèle de façon à poursuivre sa trajectoire de développement à travers la consolidation de son réseau, le renforcement de ses partenariats, la refonte de ses parcours client ou encore le repositionnement de ses offres et la transformation de ses systèmes. La vision de la compagnie a l'ambition de se positionner en «référént incontesté en matière de qualité de service» et de l'expérience client. □

Outsourcing

Une filiale du français Sogetrel au Maroc

• Genius Services proposera des prestations de conduite d'activités

• 1.000 emplois seront créés à l'horizon 2026, dont 500 à fin 2024

• Le secteur réalise des chiffres record

JEUDI 18 avril était un grand jour pour le management du français Sogetrel, qui continue à renforcer sa présence à l'international. Après la Belgique, l'Allemagne, le groupe spécialisé depuis plus de 40 ans dans les services aux infrastructures numériques et équipements connectés a inauguré sa filiale au Maroc, poursuivant ainsi son développement à l'étranger.

La cérémonie d'inauguration des locaux de Genius Service, en activité dès janvier dernier, à Casablanca s'est déroulée en présence notamment de Ghita Mezzour, ministre de la Transition numérique et Christophe Lecourtier, ambassadeur de France au Maroc.

■ Du support technique en 1er temps

Genius Services offre actuellement «des prestations de conduite d'activités» à ses premiers clients français: entreprises opérant dans les télécoms et le retail. Plus concrètement, elle assure, un service multicanal de support aux utilisateurs, de back office ainsi que le suivi et



Sogetrel, entreprise française spécialisée depuis près de 40 ans dans les services aux infrastructures numériques et équipements connectés, vient d'inaugurer Genius Services, sa nouvelle filiale au Maroc (Ph. Genius Services)

la planification des interventions. «Nous avons démarré depuis l'implantation de Genius Services au Maroc en janvier 2024 avec le support technique aux utilisateurs informatique et également en télécoms», a précisé, Bessam Khelif, président de Genius Services.

■ La diversification d'activités dans pas longtemps

Via Genius Services au Maroc, Sogetrel compte accompagner prochainement sa clientèle sur quatre principales activités. Nous comptons développer nos activités télécoms : construire des réseaux et connecter les firmes et particuliers. «Nous désirons également opérer dans les

réseaux électriques (installation de bandes de recharges, panneaux solaires...) et la sécurité électronique, dans un contexte de forte demande au Maroc. S'ajoute: les prestations informatiques», a déclaré Khelif.

■ 250 personnes déjà opérationnelles

Genius Services prévoit la création de 500 emplois d'ici fin 2024, avec une perspective de 1.000 collaborateurs au terme de l'exercice 2026. Une équipe de 250 techniciens de support, multilingues et expérimentés, est déjà opérationnelle. «Nous sommes fiers d'annoncer le lancement d'une campagne de recrutement visant à accueillir 1.000

collaborateurs au sein de Genius Services dans les deux prochaines années», a indiqué, pour sa part, Assya El Boukfaoui, directrice de Genius Services.

Les équipes recrutées intégreront les services de relation client et de support utilisateurs. Elles suivront toutes un programme de formation de bout en bout et bénéficieront d'une assistance personnalisée. □

Layane EL MASSAOUDI

Time zone: L'adaptation booste le secteur

LE Maroc est la 2e meilleure destination en Afrique d'outsourcing en général, tandis qu'il représente la meilleure destination du continent pour le monde francophone. Parmi les facteurs qui attirent les investisseurs étrangers: le même fuseau horaire, selon Ghita Mezzour, ministre de la Transition numérique. L'autre avantage du pays, sa grande jeunesse intéressée fortement par le domaine scientifique technologique, multilingue, expérimentée et maîtrisant les soft skills.

Sur la même liste, la diversité culturelle ainsi que la situation géographique (proximité). □

Le poumon de l'Afrique

LE choix de la destination Maroc revient à plusieurs raisons: les études techniques sont de haut niveau, les infrastructures le sont aussi. De plus, le pays a des projets ambitieux, et demeure le poumon de l'Afrique, a indiqué Khelif.

En 2023 le secteur de l'outsourcing a généré 17,9 milliards de DH de chiffres d'affaires à l'export, contre 14,9 milliards de DH d'export en 2021. Ce qui représente une augmentation de plus de 20%. «Ce chiffre record reflète le

dynamisme que connaît le secteur et aussi sa montée en gamme» a commenté Ghita Mezzour, ministre de la Transition numérique, ajoutant que les actions gouvernementales accompagnent ces tendances. Ce qui passe notamment via, l'augmentation entamée des étudiants inscrits dans les spécialités du numérique dans les universités marocaines. Cela, aux côtés du lancement du programme «jobintech», ciblant des jeunes licenciés mais pas forcément dans le digital. Ils bénéficient

de formations intensives de 4 à 5 mois en présentiel dans les villes de Casablanca et Rabat suivies des insertions professionnelles. Cette initiative est financée par l'Etat et ses partenaires pour garantir la disponibilité des talents. D'autres suivront, «le secteur de l'outsourcing est prioritaire pour nous, le Maroc a l'ambition d'augmenter avec des ordres de grandeur le nombre de jeunes formés dans le domaine du digital tous profils confondus», a ajouté Mezzour. □

Oujda mise sur le sport pour propulser sa jeunesse

De notre correspondant permanent, Ali KHARROUBI



La création de véritables chemins de réussite personnelle et professionnelle, par le biais du sport, nécessite la coordination entre plusieurs intervenants (Ph A.K)

• **Les conférences «Le Sport au service de l'employabilité des jeunes» lancées à Oujda par Tibu-Africa**

• **Des partenariats avec la Fédération de rugby et l'école d'architecture pour faciliter leur insertion**

• **Des initiatives qui bénéficient d'un soutien financier régional et national**

AU-DELÀ des simples résultats de matchs ou de courses, la pratique sportive représente une véritable passerelle entre l'éducation, la formation et l'emploi. C'est ce qui a été développé lors d'une rencontre organisée récemment à Oujda par Tibu-Africa, réunissant les acteurs de l'écosystème Sport pour le développement. Cette réunion a offert une plateforme pour discuter de l'impact du programme d'inclusion socioéconomique des NEETs et a lancé la série de conférences «Le Sport au service de l'employabilité des jeunes», dans le cadre des célébrations du 18e anniversaire de l'Initiative nationale pour le développement humain (INDH). L'objectif de ces conférences est d'engager un dialogue significatif avec les lauréats de l'école d'inclusion socioéconomique par le sport, tout en mettant

en lumière le modèle de Tibu-Africa, reconnu pour sa capacité à transformer les espaces en hubs d'innovation sociale. Cette initiative souligne également l'engagement continu des partenaires à soutenir les jeunes dans leur parcours éducatif et professionnel.

Lors de cette journée, plusieurs initiatives ont été concrétisées, dont la signature de deux conventions importantes. La première a été conclue avec la Fédération royale marocaine de rugby, visant à offrir une formation diplômante et à faciliter l'insertion des jeunes des écoles d'inclusion socioéconomique dans les différentes structures nationales de rugby. La seconde convention a été signée avec l'école nationale de l'architecture, dans le but de mutualiser les efforts des deux institutions en faveur de l'innovation, de la formation et de l'inclusion socioé-

conomique des bénéficiaires à travers l'architecture et le sport.

Ces collaborations bénéficient du soutien de la wilaya de la région de l'Oriental, de l'Initiative nationale pour le développement humain (INDH), du conseil régional de l'Oriental (CRO) et de l'académie régionale de l'éducation et de la formation (AREFO).

Inclusion par le sport

L'école d'inclusion socioéconomique des jeunes en situation de NEET par le sport, basée à Oujda, propose deux programmes de formation. Le premier, d'une durée de neuf mois, met l'accent sur l'acquisition de connaissances théoriques ainsi que sur le partage d'expériences professionnelles pratiques et techniques. Le

second programme, d'une durée de trois mois, se concentre sur l'accompagnement à l'insertion professionnelle. Cette initiative cible principalement les jeunes âgés de 18 à 27 ans qui sont passionnés par le sport. Elle repose sur trois piliers: la formation en alternance, le développement de compétences techniques et comportementales grâce à une expérience pratique dans des programmes éducatifs axés sur le sport, et l'accompagnement des jeunes tout au long du processus d'insertion professionnelle via des stages et des ateliers. □

Inclusion économique

DANS le cadre du programme 3 de l'INDH visant à améliorer le revenu et l'inclusion économique des jeunes, cette école a bénéficié d'un investissement de 7,5 millions de DH pour sa construction. Elle est équipée de trois salles de cours, d'un espace de coworking, d'un terrain de sport et d'autres installations administratives. Conçue pour accueillir jusqu'à 180 jeunes, elle représente un engagement significatif en faveur de l'éducation et de l'insertion professionnelle des jeunes de la région. «Nous croyons au pouvoir du sport pour transformer des parcours de vie, améliorer la contribution des jeunes dans le développement, réunir l'ensemble des acteurs qui recourent au sport comme un levier de développement de la région de l'Oriental», précise, Mohammed Hammou, directeur régional de l'organisation Tibu-Africa. Pour lui, la conférence d'Oujda ouvre de nouvelles perspectives de coopération et d'actions entre l'ensemble des acteurs pour réussir l'usage du sport à des fins de développement durable et humain, d'insertion socioéconomique et la promotion des partenariats. «C'est aussi une occasion pour mettre en lumière les initiatives existantes en lien avec le sport et leurs impacts sur l'employabilité des jeunes en situation de NEET» conclut Taoufiq Berriah, chef de projet de l'école d'inclusion socioéconomique des jeunes en situation de NEET par le sport, Tibu-Africa d'Oujda. □

Champions de vie

TIBU Maroc se veut un vivier pour la création de champions de vie qui pourront à la fois devenir de véritables modèles de citoyens marocains et des champions sportifs. Ces champions de vie bénéficient de programmes spécifiques pour l'acquisition des compétences les orientant vers les chemins de la réussite personnelle et professionnelle. Pour cet organisme, le sport peut provoquer un changement social durable tout en facilitant l'amélioration du niveau de vie via deux grands axes d'intervention:

■ **Be Active:** L'impulsion du capital humain tout en développant les compétences motrices, cognitives et socio-affectives des enfants et des jeunes âgés entre 4 et 18 ans.

■ **Work First:** L'inclusion par le sport des jeunes de 18 à 35 ans en les accompagnant à réussir leur intégration dans les industries sportives grâce à une formation adaptée. □

TikTok

Nouvelles interdictions du Congrès américain

• «TikTok USA» devrait couper tout lien avec sa maison-mère

• La plateforme «permet à Pékin d'espionner et de manipuler» ses utilisateurs

LA Chambre américaine des représentants va à nouveau examiner une proposition de loi qui prévoit l'interdiction de TikTok aux Etats-Unis si le réseau social ne coupe pas les liens avec sa maison-mère ByteDance, et plus largement avec la Chine. La mesure est comprise dans une série de textes censés débloquer des fonds pour Israël, Taïwan et l'Ukraine (ce qui pourrait faciliter son passage dans les deux chambres du Congrès). La proposition de loi obligerait ByteDance, la société-mère de TikTok,



La proposition de loi obligerait ByteDance, la société-mère de TikTok, à vendre l'application dans un délai de quelques mois, sinon elle serait exclue des boutiques aux Etats-Unis (Ph. AFP)

une menace pour la sécurité nationale si elles sont contrôlées par un pays considéré comme hostile aux Etats-Unis. Cette proposition de loi a été vivement critiquée par TikTok. «Il est regrettable que la Chambre des représentants utilise le prétexte d'une importante aide étrangère et humanitaire pour faire passer une fois de plus un projet d'interdiction qui bafouerait le droit à la liberté d'expression de 170 millions d'Américains», a indiqué un porte-parole de l'application.

TikTok est depuis plusieurs mois dans le collimateur des autorités américaines, de nombreux responsables estimant que la plateforme de vidéos courtes et divertissantes permet à Pékin d'espionner et de manipuler ses utilisateurs aux Etats-Unis. Le président américain Joe Biden a redit son «inquiétude» à propos de TikTok lors d'un échange avec son homologue chinois Xi Jinping début avril. La Chambre des représentants avait déjà adopté un texte mi-mars prévoyant l'interdiction de l'application, mais le texte est resté depuis dans les limbes parlementaires. □

A.T avec Agences



AVIS RECTIFICATIF

RELATIF A L'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL N°15/AMDIE/2024

(Séance publique)

Il est porté à la connaissance du public que l'appel d'offres ouvert national sur offres de prix N°15/AMDIE/2024, ayant pour objet la participation du Royaume du Maroc au salon « Construmat », prévu du 21 au 23 Mai 2024 à Barcelone, Espagne, en lot unique, a été rectifié comme suit :

- 1- Report de la date d'ouverture des plis au Vendredi 03 Mai 2024 à 11h00 au lieu du Vendredi 26 Avril 2024 à 11h00 (10 jours après publication de l'avis rectificatif)
- 2- Appel d'offres Ouvert International au lieu d'Appel d'Offres Ouvert National
- 3- Modification au niveau du cahier des prescriptions spéciales et du règlement de consultation (CCAG-EMO au lieu de CCAG-Travaux)

Le lieu de dépôt, de retrait et d'ouverture des plis ainsi que le lieu d'exécution des prestations restent inchangés.

à vendre l'application dans un délai de quelques mois, faute de quoi elle serait exclue des boutiques d'applications d'Apple et de Google aux Etats-Unis.

Elle donnerait également au président américain le pouvoir de désigner d'autres applications comme

Bientôt le Royaume-Uni?

UN tiers des enfants de cinq à sept ans utilise les réseaux sociaux sans surveillance au Royaume-Uni et un quart d'entre eux ont un smartphone, selon une étude publiée par le régulateur britannique des médias. La proportion de parents qui déclarent qu'ils autoriseraient leurs enfants à avoir un profil sur un réseau social avant qu'ils n'atteignent l'âge requis a augmenté (30% contre 25% l'an dernier). Alors que le débat est vif au Royaume-Uni sur la manière de réguler l'accès des enfants aux technologies, l'usage des réseaux sociaux chez les 5-7 ans a globalement progressé depuis l'année dernière (38% contre 30%) avec une croissance marquée de Whatsapp, TikTok, Instagram et Discord, tout comme celui des jeux en ligne, qui atteint désormais 41%, contre 34% l'année dernière. Environ un quart des 5-7 ans a un smartphone, tandis que 76% utilisent une tablette. Trois quarts des parents des enfants de

cette tranche d'âge qui utilisent internet affirment qu'ils ont parlé avec eux de la sécurité en ligne (76%). L'étude révèle également qu'un tiers des 8-17 ans déclarent avoir vu des contenus inquiétants ou néfastes ces 12 derniers mois, mais seuls 20% des parents indiquent que leurs enfants leur ont rapporté avoir vu quelque chose en ligne qui les a effrayés ou inquiétés dans le même temps.

Les filles sont davantage exposées que les garçons du même âge à être confrontés à des interactions néfastes en ligne, que ce soit via des applications de messagerie (20% contre 14%) ou les réseaux sociaux (18% contre 13%). Neuf enfants sur dix de 8 à 17 ans utilisant internet se souviennent avoir eu au moins un cours à l'école sur la sécurité en ligne, trois quarts estimant que cela leur avait été utile. Cette proportion monte à 97% chez les 30% des enfants qui ont de tels cours de manière régulière. □

Risques de sécurité

Londres dope ses défenses économiques

• Provenant de la mondialisation et de pays comme la Chine ou l'Iran

• Contrôler les exportations des technologies émergentes

LE Royaume-Uni veut renforcer son arsenal d'outils pour lutter contre les risques pour sa sécurité économique provenant de la mondialisation et de pays comme la Chine ou l'Iran, a déclaré le vice-premier ministre Oliver Dowden jeudi lors d'une allocution. Les entreprises, mais aussi les universités, sont «vulnérables» du fait de l'ouverture de l'économie britannique, par ailleurs un atout, a déclaré MDowden au centre de réflexion Chatam House. «Le covid et la guerre de la Russie en Ukraine ont mis au jour l'interconnexion des chaînes d'approvisionnement mondiale et dans quelle mesure elle peut être exploitée, avec la Russie faisant grimper les prix du gaz et la Chine exerçant des actes de coercition économique», a-t-il élaboré. Le gouvernement conservateur, sans prévoir de nouvelle loi, entend renforcer les possibilités d'appliquer certaines règles existantes, pour éventuellement bloquer des investissements étrangers dans des domaines considérés comme stratégiques ou pour s'opposer à des exportations de biens liés à la sécurité nationale, comme les nouvelles technologies, les semi-conducteurs ou certains minéraux. Dowden a aussi annoncé que les autorités passeraient en

revue les actuels contrôles d'exportation des technologies émergentes. Le gouvernement a déjà utilisé la loi sur la Sécurité nationale et l'investissement (NSI) pour bloquer plusieurs tentatives d'entités chinoises d'acquérir des fabricants britanniques de semi-conducteurs. «Nous devons nous assurer que les

biens technologiques que nous vendons à l'étranger ne sont pas utilisés pour nuire à notre intérêt national», justifie le ministre. «Nous voyons des tentatives délibérées d'utiliser comme armes de coercition des restrictions commerciales», a-t-il ajouté, citant en exemple «celles de la Chine contre la Lithua-

nie et de la Russie contre l'Equateur». «Nous avons aussi vu des exemples où l'approvisionnement du secteur public pose des risques pour la sécurité nationale, des systèmes de surveillance aux infrastructures de télécommunications», selon Dowden. □

A.T avec agences



Réseau 5G



















«C'EST pour cela que j'ai banni Huawei de notre réseau de 5G et les équipements de surveillance chinois des sites clé du gouvernement», a-t-il insisté. Londres avait en effet annoncé, en juillet 2020, l'exclusion du géant chinois Huawei de son réseau 5G, invoquant déjà un risque pour la sécurité du pays. Beaucoup de menaces économiques envers le Royaume-Uni «sont liées à la Chine mais également à des Etats hostiles comme l'Iran, la Russie et la Corée du nord», a fait valoir Dowden. Le ministre a aussi souligné que les universités «sont à la fois vulnérables et ciblées» par des Etats hostiles. □

**VIVEZ LA PASSION
DE LA E-BOTOLA MDJS E-SPORT
ET SOUTENEZ VOTRE ÉQUIPE PRÉFÉRÉE
SUR LES RÉSEAUX
DE LA FÉDÉRATION ROYALE MAROCAINE
DES JEUX ELECTRONIQUES**

EN DIRECT     FRMJE OFFICIEL INSTITUTIONAL PARTNER 

Marchés des changes et des taux

Principales variations hebdomadaires

		1,24%			1,04%
	USD/MAD	10,1124		CAD/MAD	7,4498
		0,71%			-0,51%
	EUR/MAD	10,9285		GBP/MAD	12,7600
		0,88%			0,72%
	JPY/MAD	6,9263		CHF/MAD	11,4230

Effet Panier⁽¹⁾**USD/MAD****+0,32%****EUR/MAD****-0,21%**Effet Marché⁽²⁾**+0,92%****+0,92%**⁽¹⁾ Impact de la variation de la parité EUR/USD⁽²⁾ Impact de la variation du spread de liquidité (Offre/Demande)Position de change des banques⁽³⁾ S + 747 MDH

Position de change des banques S-1 +1.953 MDH

⁽³⁾ Calculée sur la période: du 23/12/2022 au 30/12/2023

Actus Marchés financiers

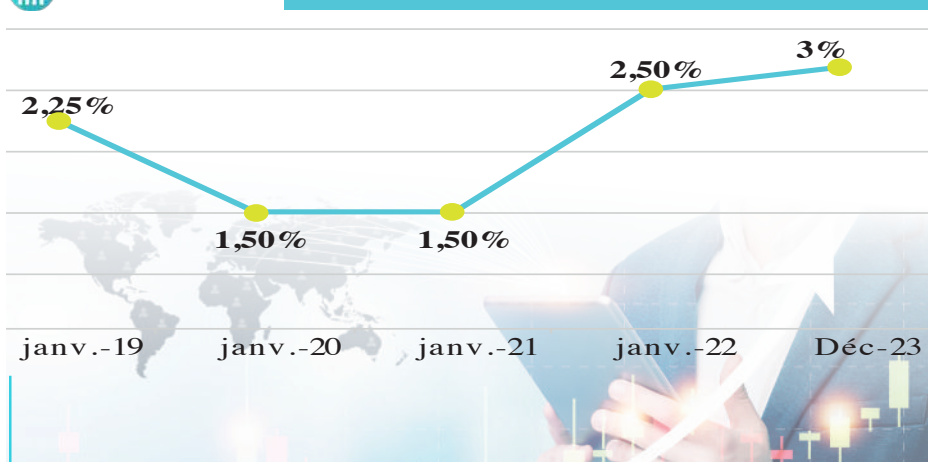
■ Marché monétaire: Rythme d'intervention de BAM soutenu

Sur la prochaine période, Bank Al Maghrib devrait augmenter son rythme d'intervention sur le marché monétaire avec l'injection de 49,9 milliards de dirhams sous forme d'avances à 7 jours contre 46,7 milliards de dirhams une semaine auparavant. «Pour ce qui est des prévisions obligatoires, compte tenu de la persistance de la situation confortable du Trésor, le marché devrait continuer d'observer une accalmie durant les prochaines semaines», indique BMCE Capital Global Research dans son dernier Fixed Income Weekly.

■ Managem: Succès de l'augmentation de capital

Le groupe minier a clôturé avec succès l'augmentation de capital par apport en numéraire et par compensation de créances. Le taux de souscription à cette opération s'est élevé à 112,4%. Au total, 399 souscripteurs ont souscrit à l'augmentation de capital avec un nombre total de souscriptions qui s'est établi à 3.369.464.000

■ Taux directeur

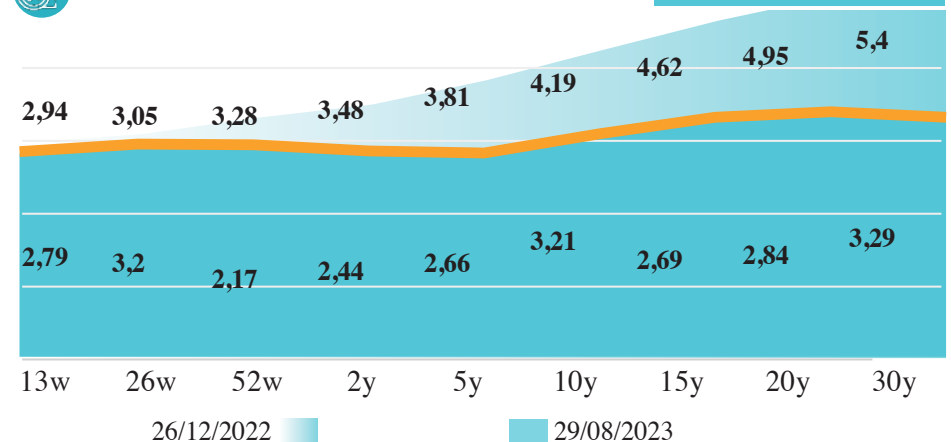


dirhams. Le montant d'actions souscrites s'est élevé à 2.105.915. Le montant total attribué s'est fixé à 2.997.388.800 dirhams pour 1.873.368 actions attribuées. Les actions objet de la présente augmentation de capital sont cotées depuis le 17 avril 2024 sur le marché principal sous le ticker MNG.

■ Ennakl: CA au 1er trimestre 2024

Ennakl Automobiles a enregistré, au titre du premier trimestre 2024, une progression de 2,34% de son chiffre d'affaires comparé à la même période de l'année 2023. Il s'établit ainsi 141,176 millions de dinars tunisien à fin mars 2024 contre 137,944 millions de dinars tunisien (MDT) à fin mars 2023. Pour ce qui est de la trésorerie nette, elle s'est établie à 18,918 MDT contre 14,705 MDT à la même période en 2023. L'endettement financier global (Prêt à court terme, prêt à long terme et un crédit de financement à court terme) a augmenté passant d'un solde de 7,743 MDT au 31 mars 2023 à un solde de 12,121 MDT au 31 mars 2024. □

■ Courbe des taux sur le marché secondaire











Bourse: Le Masi finit la semaine en baisse

LA Bourse de Casablanca a clôturé à la baisse vendredi en fin de semaine. L'indice MASI affichant un petit repli de 0,02% à 13 453,35 points. La performance annuelle du marché ressort à +11,25%. Les volumes d'échanges sont toujours aussi dynamiques sur le marché central avec 460 millions de dirhams. Addoha se distingue toujours en tant qu'instrument le plus échangé avec un flux de 55 millions de dirhams en baisse de 1,93% à 35,50 dirhams. TGCC vient en seconde position avec un volume de de 54 millions de dirhams clôturant en hausse de 3,94% à 318 dirhams. Marsa Maroc draine 35 millions de dirhams accusant un léger recul de 0,31% à 295 dirhams. Du côté du palmarès, Stroc industrie enregistre la plus forte hausse de vendredi, soit +10,0% à 33,14 dirhams. A contrario, Aradei Capital accuse la plus forte baisse, soit -5,3% à 515 dirhams. □ F.T.



Indicateurs monétaires

	Avoirs officiels de réserves	330,4 MMDH
	09/12/22 vs 10/12/21	0,2%
	Circulation fiduciaire	344,5 MMDH
	Oct. 22 vs Oct. 21	7,2%
	Placements liquides	797,7 MMDH
	Oct. 22 vs Oct. 21	-7,4%
	Déficit de liquidité	91 MMDH
	Oct. 22 vs Oct. 21	17,2 MMDH

La Bourse de Casablanca

■ Volume:	460.338.171,00 MAD
■ Marché central:	460.057.331,00 MAD
■ Marché de bloc:	00,00 MAD
■ Capitalisation:	698.233.898.770,00 MAD

■ Plus fortes hausses	
Stroc Industrie	▲ 9,99 %
Delta Holding	▲ 9,98 %
Ib Maroc.com	▲ 8,43 %

■ Plus fortes baisses	
Aradei Capital	▼ -5,31 %
Alliances	▼ -4,69 %
Fenie Brossette	▼ -3,28 %

IAM-Paris 8,20 €
Au 19/4/2024 ▼ -0,61 %

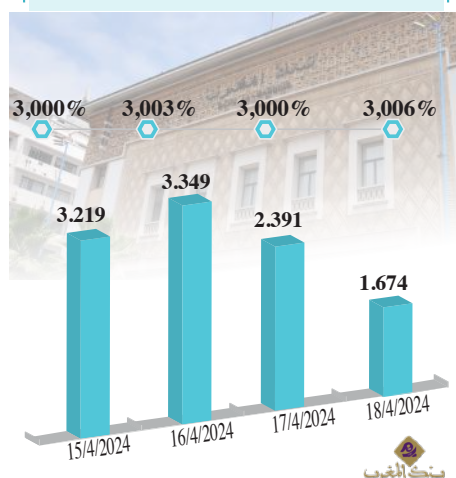
Ennakl Automobiles 10,78 DT
Au 19/4/2024 → 0,00 %

MASI FLOTTANT	MASI 20 FLOTTANT
13.453,35	1.092,40
Performance quotidienne: -0,02 % Performance depuis le 31/12/22: 11,25 %	Performance quotidienne: 0,03 % Performance depuis le 31/12/22: 10,36 %

FTSE CSE MOROCCO 15 INDEX	FTSE CSE MOROCCO ALL-LIQUID
12.613,73	11.261,61
Performance quotidienne: 0,23 % Performance depuis le 31/12/22: 12,30 %	Performance quotidienne: 0,06 % Performance depuis le 31/12/22: 10,61 %

CFG 25	CFG 25 F
26.193,04	4.062,81
Performance quotidienne: 0,09 % Performance depuis le 31/12/22: 9,48 %	Performance quotidienne: -0,06 % Performance depuis le 31/12/22: 9,21 %

Taux interbancaire



Précédent		Instrument	Cours du jour				Volume des échanges			
Date	Cours		Libellé	Ouverture	Clôture	Variation	Sens	Quantité	Volume MAD non doublé	Contrats
ACTIONS										
18/04/2024	1 235,00	AFMA	1 233,00	1 233,00	-0,16 %	-	4	4 932,00	1	
17/04/2024	4 150,00	AFRIQUIA GAZ	4 149,00	4 100,00	-1,20 %	-	1 094	4 485 848,00	8	
18/04/2024	745,00	AKDITAL	748,00	740,00	-0,67 %	-	10 029	7 404 679,80	144	
18/04/2024	251,80	ALLIANCES	250,00	240,00	-4,69 %	-	124 024	30 128 245,85	766	
18/04/2024	1 500,00	ALUMINIUM DU MAROC	1 500,00	1 500,00	0,00 %	=	19	28 500,00	2	
18/04/2024	543,90	ARADEI CAPITAL	545,00	515,00	-5,31 %	-	14 781	7 716 135,40	46	
18/04/2024	134,00	ATLANTASANAD	135,00	135,50	1,12 %	+	2 223	300 588,40	30	
18/04/2024	506,00	ATTIJARIWAFI BANK	505,00	505,00	-0,20 %	-	46 465	23 492 183,00	37	
18/04/2024	78,00	AUTO HALL	77,00	78,00	0,00 %	=	12 258	947 409,92	42	
18/04/2024	230,00	BALIMA	230,00	230,00	0,00 %	=	5	1 150,00	1	
18/04/2024	197,00	BANK OF AFRICA	197,00	195,00	-1,02 %	-	19 837	3 868 580,25	20	
18/04/2024	292,00	BPC	290,00	292,00	0,00 %	=	59 787	17 451 569,20	26	
18/04/2024	610,00	BMCI	610,00	610,00	0,00 %	=	22 233	13 562 130,00	9	
18/04/2024	24,74	CARTIER SAADA	25,20	25,99	5,05 %	+	2 468	63 400,38	18	
16/04/2024	919,00	CDM	917,00	917,00	-0,22 %	-	35	32 095,00	1	
18/04/2024	152,50	CFG BANK	152,00	152,50	0,00 %	=	23 565	3 625 093,80	123	
18/04/2024	370,00	CIH	370,00	375,00	1,35 %	+	2 011	753 839,00	20	
18/04/2024	1 755,00	CIMENTS DU MAROC	1 745,00	1 750,00	-0,28 %	-	12 080	21 138 355,00	28	
18/04/2024	54,85	COLORADO	54,00	54,00	-1,55 %	-	5 892	319 298,87	43	
18/04/2024	197,95	COSUMAR	198,85	198,00	0,03 %	+	110 890	21 957 642,70	36	
18/04/2024	642,50	CTM	647,80	635,00	-1,17 %	-	301	193 605,00	13	
18/04/2024	43,50	DELTA HOLDING	43,99	47,84	9,98 %	+	642 085	29 381 569,40	116	
18/04/2024	263,45	DISTY TECHNOLOGIES	262,00	258,00	-2,07 %	-	2 820	729 117,30	37	
18/04/2024	718,00	DISWAY	717,90	720,00	0,28 %	+	415	298 031,60	7	
18/04/2024	36,20	DOUJA PROM ADDOHA	37,10	35,50	-1,93 %	-	1 556 348	55 733 275,35	827	
18/04/2024	37,40	ENNAKL	37,74	37,00	-1,07 %	-	11 725	438 062,15	51	
18/04/2024	118,75	FENIE BROSSETTE	119,50	114,85	-3,28 %	-	14 715	1 727 089,25	115	
18/04/2024	560,00	HPS	565,00	574,00	2,50 %	+	2 415	1 378 028,50	24	
18/04/2024	28,59	IB MAROC.COM	30,20	31,00	8,43 %	+	6 473	197 451,80	26	
18/04/2024	93,42	IMMORENTE INVEST	94,80	94,99	1,68 %	+	799	75 481,38	14	
18/04/2024	92,00	INVOLYS	92,00	92,50	0,54 %	+	73	6 716,50	4	
18/04/2024	96,94	ITISSALAT AL-MAGHRIB	97,62	96,80	-0,14 %	-	103 684	10 040 861,17	135	
18/04/2024	538,00	JET CONTRACTORS	537,50	550,00	2,23 %	+	49 438	27 153 328,20	221	
18/04/2024	4 581,00	LABEL VIE	4 579,00	4 578,00	-0,07 %	-	1 450	6 638 930,00	7	
18/04/2024	2 020,00	LafargeHolcim Maroc	2 030,00	2 045,00	1,24 %	+	5 051	10 340 596,00	21	
18/04/2024	268,60	LESIEUR CRISTAL	271,00	272,00	1,27 %	+	32	8 692,00	5	
18/04/2024	496,00	M2M Group	496,00	496,00	0,00 %	=	1	496,00	1	
18/04/2024	209,75	MAGHREB OXYGENE	213,00	213,00	1,55 %	+	3	639,00	2	
18/04/2024	2 201,00	MANAGEM	2 230,00	2 315,00	5,18 %	+	6 919	15 916 543,00	60	
18/04/2024	21,50	MED PAPER	21,00	21,10	-1,86 %	-	12 462	263 496,11	57	
18/04/2024	658,60	MICRODATA	684,80	663,00	0,67 %	+	239	160 046,00	15	
18/04/2024	1 409,00	MINIERE TOUISSIT	1 418,00	1 394,00	-1,06 %	-	543	757 163,00	22	
18/04/2024	270,00	MUTANDIS SCA	269,00	269,00	-0,37 %	-	4 418	1 187 479,35	30	
18/04/2024	98,90	REALISATIONS MECANIKES	99,00	99,00	0,10 %	+	542	53 658,00	3	
18/04/2024	66,00	RESIDENCES DAR SAADA	69,00	68,50	3,79 %	+	285 750	19 591 010,47	539	
18/04/2024	252,00	RISMA	252,00	252,00	0,00 %	=	11 818	2 966 275,15	24	
18/04/2024	1 640,00	SANLAM MAROC	1 600,00	1 695,00	3,35 %	+	84	136 110,00	6	
18/04/2024	1 830,00	SMI	1 785,00	1 803,00	-1,48 %	-	210	382 553,00	21	
18/04/2024	162,70	S.M MONETIQUE	160,00	160,00	-1,66 %	-	600	96 000,00	5	
18/04/2024	615,00	SNEP	600,00	600,00	-2,44 %	-	3 989	2 475 713,50	59	
18/04/2024	2 699,00	SOCIETE DES BOISSONS DU MAROC	2 702,00	2 789,00	3,33 %	+	326	906 920,00	11	
18/04/2024	292,90	SODEP-Marsa Maroc	297,90	292,00	-0,31 %	-	122 463	35 855 038,10	44	
18/04/2024	921,10	SONASID	920,00	915,00	-0,66 %	-	12 168	11 297 672,70	90	
18/04/2024	1 000,00	SOTHEMA	1 000,00	1 011,00	1,10 %	+	946	956 328,00	6	
18/04/2024	11,69	STOKVIS NORD AFRIQUE	11,69	11,68	-0,09 %	-	7 453	85 720,35	37	
18/04/2024	30,13	STROC INDUSTRIE	30,13	33,14	9,99 %	+	6 419	208 841,71	55	
18/04/2024	1 330,00	TAQA MOROCCO	1 315,00	1 299,00	-2,33 %	-	2 212	2 909 851,00	17	
18/04/2024	305,95	TGCC S.A	311,00	318,00	3,94 %	+	170 416	54 681 051,15	489	
18/04/2024	1 350,00	TOTALENERGIES MARKETING MARO	1 330,00	1 350,00	0,00 %	=	143	191 905,00	8	
18/04/2024	4 200,00	WAFI ASSURANCE	4 200,00	4 200,00	0,00 %	=	1 751	7 354 309,00	7	

Du lundi au vendredi
Le journal de la Bourse à 9h35 et 17h20

LA BOURSE
Toute l'actualité des Marchés financiers

atlantic radio
MUSIQUE INFO ÉCO

Avec la rédaction d'Atlantic Radio

Festival de Fès de la culture soufie

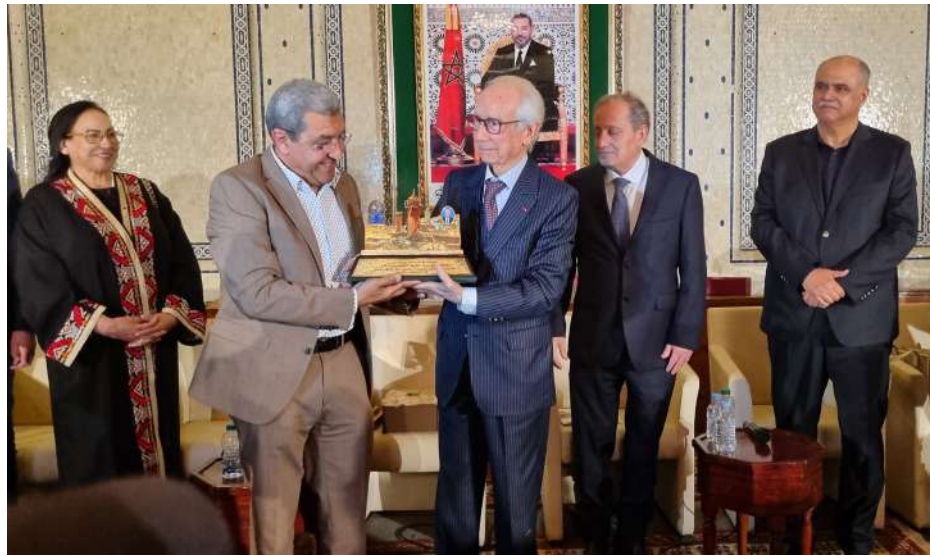
Les moments forts de l'ouverture de la 16e édition

• Un vibrant hommage rendu au professeur Abdelkarim Bennani

• «Politiser le spirituel ou spiritualiser le politique»... les leçons de Michael Barry

LE Davos spirituel, ou le festival de Fès de la culture soufie (FFCS), a inauguré, samedi dernier, sa 16e édition. Organisée sous le Haut Patronage de SM le Roi, elle se poursuit jusqu'au 27 avril sous le thème «Connais toi toi-même».

Ce 20 avril, d'éminentes personnalités marocaines et étrangères ont fait le déplacement pour retrouver cet événement, qui rapproche les peuples et les religions et dissipe les divergences. Les organisateurs du FFCS ont saisi cette occasion pour rendre un vibrant hommage au professeur Abdelkarim Bennani. «Le président de l'Association Ribat Al Fath pour le développement durable incarne la Fotowwa, l'élégance soufie d'un grand homme d'Etat qui a servi auprès de Feu SM le Roi Hassan II et SM le Roi Mohammed VI», décrit Faouzi Skali, président du festival. Devant l'ambassadeur de la Palestine à Rabat, SE Jamal Choubki, l'ambassadrice du Royaume Hachémite de Jordanie au Maroc, Mme Jumana Suleiman Ali Ghunai-



Les organisateurs du Festival ont rendu hommage samedi 20 avril au président de l'Association Ribat Al Fath pour le développement durable, Abdelkrim Bennani. Et ce, en présence d'une pléiade de personnalités venant de tous bords et œuvrant dans les domaines politique, diplomatique, médiatique et associatif (Ph. YSA)

mat, et d'une pléiade de personnalités venant de tous bords et œuvrant dans les domaines politique, médiatique et associatif, Skali a choisi de mettre à l'honneur une grande figure connue pour son action humanitaire et bénévole au sein de la ville. «Fils d'une grande famille qui a servi sa patrie dans différents domaines, Abdelkrim Bennani a été en tête de plusieurs projets de développement durable qui ont contribué à l'épanouissement de la capitale», a souligné Bahija Simou, directrice des Archives Royales. Même son de cloche auprès du Pr Othman Sqalli Houssaini qui décrit un «homme dévoué pour son pays et un exemple de l'intégrité pour la jeunesse marocaine dans son action

associative de grande envergure».

Carrefour des civilisations et terre du savoir, la capitale spirituelle offre à ses convives des agoras d'échanges et d'émancipation. Ce 20 avril, la table ronde accueillant l'historien américain Michael Barry, également spécialiste de l'Afghanistan, a esquissé la notion de spiritualité et de politique. Sous l'intitulé «Politiser le spirituel ou spiritualiser le politique: quelle sagesse pour notre temps?», les participants ont détaillé les parallèles «religion et politique». De l'élévation par la pratique spirituelle jusqu'à la révélation, la spiritualité devrait permettre aux politiques de trouver leur chemin. «Ils sont dans la réalité et doivent gérer ce domaine réel (ndlr: la politique)

qui prend ses références dans le Coran et la Sounna», explique l'un des participants. De son côté, Michael Barry est revenu sur les notions de «la religiosité américaine et combien la religion peut justifier le pire, et créer un choc planétaire». Dans sa quête, Barry affirme qu'en matière d'Islam, Jalal Eddine Rroumi, né en Afghanistan, est paradoxalement le poète le plus lu aux USA. «Pourtant, mon pays a envahi le sien, l'a piétiné et ne l'a pas développé», indique-t-il. La raison est que «Roumi évoque la notion puissante d'Al Hajk «le réel». Idem pour Ibn Arabi qui s'appuie sur le soufisme, la conscience humaine, et la clarté de la pensée. En clair, «une doctrine religieuse qui épouse la science par évidence et pas par la force ou la contrainte». Et c'est cette imagination créative d'Ibn Arabi qui devrait changer le monde. D'où un appel «à mieux connaître les religions pour approfondir les connaissances et réduire les incertitudes», conclut Barry. □

Youness SAAD ALAMI

Programme

■ Lundi 22 avril

10h00: Medersa Bouananiya
Table ronde: «Qu'est-ce que l'âme humaine?»

14h00: Centre culturel Les étoiles
Atelier: Palimpseste calligraphies / photographies

17h00: Parc Jnan Sbil Concert:
L'art du masmoudi, Maalmat de Meknès

20h30: Bab El Makina Rituel:
Tariqa Qadiriya-Boutchichiya

■ Mardi 23 avril

10h00: Medersa Bouananiya
Table ronde: «Les différents degrés du nafs»

15h00: Préfecture Fès-Médina
Table ronde: «Le vivant fi ls de l'éveillé (Hayy ibn Yaqdhân)»

d'Ibn Toufayl Ouverture musicale: Yéyya (Maroc) Maoulainine, chants mystiques Hassani

17h00: Parc Jnan Sbil Concert:
Fatou Mint Engdhey (Mauritanie), chants Iggawin

20h30: Bab El Makina Rituel:
Tariqa Chergawiya. □

Héritage commun

LE Festival de Fès de la culture soufie va au-delà des frontières. Pour éblouir le public présent à l'ouverture, samedi soir, de sa 16e édition, qui se poursuit jusqu'au 27 avril, cette manifestation a convié le public à une soirée sur «La religion de l'amour» animée en première partie par Sophia Hadi, Yéyya, Senny Camara et Fatou Mint Engdhey. La 2e partie a été confiée à Fatima-Zahra Qortobi et Abdelkader Ghayt. Entre chante et Mouwashaha, doux, structuré par strophes, les deux artistes ont livré des formes variées de musiques très recherchées. Des chants qui se fondent dans la nouba et constituent un héritage commun aux chrétiens, juifs et



(Fatima-Zahra Qortobi et Ghayt): Fatima-Zahra Qortobi et Abdelkader Ghayt à Bab Makina (Ph. YSA)

musulmans qui œuvrent à perpétuer cette musique. Dans ce concert d'ouverture, deux grandes voix originaires d'Oujda, Fatima-Zahra Qortobi et Abdelkader Ghayt, ont permis de revivre cette tradition musicale ancestrale, et plongé les 2.000 festivaliers présents

dans l'univers des mouwashahat où se côtoient et s'enchevêtraient amour humain et divin. Ce concert s'est soldé par une partie de «Hadra» et d'invocation du Plus Puissant dans l'espace Bab El Makina, fraîchement restauré par l'Ader. □

Marvel et DC Comics au salon du livre

• Des ateliers animés par des illustrateurs de renom et des célébrités du monde de la BD

• Le SIEL sera organisé entre les 10 et 19 mai prochains à Rabat

• L'Unesco comme invité d'honneur de cette édition

LE compte à rebours pour la tenue de la 29^e édition du Salon international de l'édition et du livre (SIEL) est lancé. Elle aura lieu à Rabat entre le 10 et 19 mai prochain. Une occasion supplémentaire pour les citoyens amateurs de lecture et de culture de se rapprocher des écrivains et des livres, comme l'a souligné Mohamed Mehdi Bensaïd lors de sa conférence de presse donnée vendredi dernier. Pour le ministre de la Jeunesse, de la culture et de la communication, cette manifestation connaîtra une grande affluence et reflètera l'intérêt que les Marocains portent au livre et à la culture en général. Selon les organisateurs, cette nouvelle édition devra dépasser le record enregistré l'année dernière avec plus de 500.000 visiteurs. Le budget alloué à l'organisation du SIEL s'élève à près de 40 millions de DH dont une partie est financée par la région.

Cette édition compte 743 exposants, représentant 48 pays. Ils devront offrir aux visiteurs du salon un fonds documentaire de plus de 100.000 titres qui concernent différents aspects de la littérature et de la culture. Au menu, 241 activités culturelles devront rythmer les journées du salon, avec un programme diversifié comprenant



Les organisateurs ont décidé d'introduire dans cette édition un nouvel espace dédié aux super-héros, avec des ateliers animés par des illustrateurs de renom et des célébrités du monde de la bande dessinée comme notamment Marvel et DC Comics. Le ministère de la Culture a invité des dessinateurs et des éditeurs de ces deux prestigieuses maisons d'édition (Ph. P rivée)

des conférences, des présentations de nouveaux titres. Des cérémonies d'hommage viendront mettre à l'honneur certaines figures de la littérature marocaine. Dans cette architecture du salon, un espace est dédié à l'enfant, avec des ateliers artistiques et scientifiques, ouvrant à la jeunesse le monde du livre et la lecture. D'ailleurs, les organisateurs ont décidé d'introduire dans cette édition un nouvel espace dédié aux super-héros, avec des ateliers animés par des illustrateurs de renom et des célébrités du monde de la bande dessinée comme notamment Marvel et DC Comics. En tout cas, le ministère de la Culture a invité au salon des dessinateurs et des éditeurs de ces deux prestigieuses maisons d'édition de jeunesse dans le monde.

Il est incontestable que le ministre table sur ce Salon pour promouvoir la lecture. Parallèlement à cette opération ponctuelle, il a pris d'autres initiatives particulièrement pour les petites villes et le monde rural qui font face à un problème de disponibilités de livres. Ainsi, il a décidé d'investir dans deux bibliobus qui vont démarrer à partir de la semaine prochaine. Ainsi, ils devront faire des tournées dans les villages marocains pour rapprocher les livres et les la lecture des citoyens.

De même que l'industrie du livre et ses perspectives seront au cœur des débats et des échanges au cours de cette édition, avec des rencontres dédiées aux professionnels qui porteront sur des thématiques d'actualité. Visiblement, le ministre plaide pour une

démarche qui vise à créer une dynamique avec les écrivains marocains de manière générale. □

Mohamed CHAOU

L'Unesco en vedette

POUR cette édition, c'est l'Unesco qui sera l'invité d'honneur. Ce choix exprime les relations privilégiées que le Maroc entretient avec cette organisation des Nations Unies, dans plusieurs domaines. Le ministre a signalé que c'est l'Unesco qui a désigné Tanger comme ville-hôte mondiale de la Journée internationale du jazz 2024. Celle-ci sera célébrée le 30 avril dans plus de 190 pays. Cet organisme onusien reconnaît le rôle que joue le Maroc sur le plan culturel et les programmes mis en œuvre dans ce domaine. L'Unesco sert également dans la défense de notre patrimoine matériel et immatériel. Ce choix est dicté par la reconnaissance de son engagement en faveur de la littérature, de l'éducation, de la diversité culturelle et du dialogue interculturel. Cette participation est placée sous le thème de «Ensemble avec nos différences». □

Facteur de blocage

LES Marocains ne lisent pas ou très peu. Mohamed Mehdi Bensaïd n'est pas convaincu de la viabilité de cette sentence. Pour convaincre, il cite le phénomène de la vente des livres, étalés par terre sur les grands boulevards ou portés par des vendeurs ambulants qui sillonnent les cafés et les rues. S'ils le font, c'est qu'il y a un engouement et une clientèle pour ces livres à bon marché. S'ils les proposent, c'est pour les vendre. Ont-ils le droit ou non, relève d'une autre discussion, assène le ministre. Mais l'es-

sentiel est qu'il ne s'agit pas d'une volonté de ne pas lire mais d'un blocage à cause du prix des livres. Sur ce sujet, le ministre travaille avec d'autres secteurs concernés dont notamment le ministère des Finances. Ainsi, pour le prochain projet de loi de finances, il faudra présenter une étude pour une nouvelle lecture de l'appui du livre. L'objectif visé est qu'il soit à la portée des bourses et du pouvoir d'achat des marocains. C'est le même problème relatif aux prix dans d'autres domaines de la culture en général. Ce n'est pas

qu'il n'y a pas d'intérêt pour toutes les expressions culturelles mais le facteur de blocage demeure le prix. C'est sur cet aspect qu'il est impératif d'agir si on veut rapprocher les marocains de la culture dans ses différents domaines. Selon lui, la démocratisation de la culture se base sur des prix convenables pour les citoyens. Avec un Smig à 3.000 DH par mois et le prix d'un livre à 200 DH, il est difficile d'en acheter deux ou trois par mois. Même chose pour le cinéma, dit le ministre. □

Journées de l'astronomie

Démystifier le cosmos pour le grand public

• Des journées scientifiques et culturelles organisées à Rabat par la FM6-Education

• Ateliers, conférences, observation par télescope... tout un programme

DÉMYSTIFIER les mystères du ciel au grand public, c'était l'objectif des journées scientifiques de l'astronomie organisées dernièrement par le centre culturel Iklyle-Rabat relevant de la Fondation Mohammed VI de promotion des œuvres sociales de l'éducation-formation. Organisé sous le slogan «Ciel sans frontières», cet événement s'inscrit dans la cadre de la programmation culturelle de notre fondation, a rappelé Radouane Mourai, responsable du service animation culturelle et artistique. Dédiée au



Les journées scientifiques de l'astronomie, organisées par le centre culturel Iklyle-Rabat, visent à démystifier les mystères du cosmos et à éveiller l'intérêt du public (Ph. Pixabay)

thème de l'astronomie, cette édition a pour objectif «de faire voyager, grands et petits, aux confins de l'univers en vue d'explorer ses mystères et de démystifier ses merveilles». Le

programme de cette édition a été axé sur trois thèmes. Il s'agit de «l'astronomie et le Maroc», «le ciel et la terre», et «l'astronomie et l'univers».

Chaque jour a été consacré à l'une de ces thématiques autour de laquelle s'articulent les différentes conférences-débats programmées le jour en question, est-il indiqué. A partir de 16h, des ateliers ludiques et interactifs ont été programmés lors de ces journées scientifiques. Ils sont «destinés à assouvir la curiosité du jeune public à l'égard des corps célestes et à vulgariser les différents phénomènes de l'espace à travers des maquettes de démonstration et des expérimenta-

tions variées». Ces ateliers «portent notamment sur la répartition de l'eau dans le système solaire ainsi que sur l'exploration de l'univers par le biais de logiciels informatiques, de l'intelligence artificielle et de la robotique», est-il expliqué.

Des conférences sont également prévues au programme dont l'animation a été assurée par des enseignants chercheurs marocains. L'objectif de ces conférences est «de familiariser le public avec les phénomènes célestes, d'éveiller son intérêt pour l'astronomie, de décrypter les mystères du cosmos, de vulgariser les connaissances scientifiques y afférentes, et de contribuer de facto à la sensibilisation et à l'éducation scientifiques», est-il précisé. «Comment comprendre la rotation de la terre à partir de l'étoile polaire est l'un des aspects abordés dans mon intervention», a indiqué Mostafa Bousder, chercheur en astrophysique et coordinateur du planétarium de l'Université Mohammed V de Rabat. Il a été aussi rappelé l'importance des trous noirs dans la technologie du futur en utilisant les ordinateurs quantiques, ajoute-t-il.

Les activités de chacune des trois journées ont été clôturées par des séances d'observation du ciel par télescope à partir de 20h, conclut Radouane Mourai. □

N.E.A.

Vous êtes un CFO, relevez le défi de la Transformation Digitale



Candidatez au Trophée BDO des CFOs

Vous êtes un CFO* visionnaire, au cœur de la transformation digitale de votre organisation ?

Le Trophée BDO des CFOs* est une occasion unique de montrer votre leadership innovant et de vous distinguer parmi les leaders financiers de votre secteur.

Ne manquez pas cette opportunité exclusive.

Date limite d'inscription : 26 avril 2024

Cérémonie de remise des trophées le 07 mai 2024 à la Bourse de Casablanca.

Inscrivez-vous

En partenariat exclusif avec
L'ECONOMISTE
Le premier quotidien économique du Maroc



CFO* : Chief financial officer / DAF



giz Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ) GmbH

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 83460640

Le Bureau de la GIZ (Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit GmbH) au Maroc pour le compte du projet **l'Étude d'évaluation des sources de carbone dans cinq régions du Maroc.**

Le dossier d'appel d'offres peut être téléchargé sur le site Tanmia.ma : <https://tanmia.ma/16-04-2024/65117/>

La date limite de remise des offres est prévue pour le lundi 06 mai 2024.

Attaque d'Israël par l'Iran

Quelles perspectives?

Par Jawad KERDOUDI



Jawad Kerdoudi est président de l'IMRI (Institut marocain des relations internationales)



L'Iran a procédé dans la nuit du samedi 13 avril au dimanche 14 avril à une attaque inédite sur Israël d'environ 300 projectiles (Ph. AFP)

RAPPELONS tout d'abord l'évolution des relations entre Israël et l'Iran. De 1948 à 1979 les relations ont été cordiales sous la dynastie Pahlavi, avec à la clé la reconnaissance d'Israël par l'Iran en 1950. Une coopération économique et militaire existait entre les deux pays jusqu'à la révolution islamique iranienne en 1979. L'ayatollah Khomeini a rejeté la reconnaissance d'Israël avec l'arrêt de toute relation, en qualifiant Israël «ennemi de l'Islam», et en transfor-

Affaire close

SUITE à ces réactions de la communauté internationale, l'Iran a indiqué que l'attaque contre Israël a atteint ses objectifs, et qu'il n'a aucune intention de poursuivre cette opération, et considère l'affaire comme close. De son côté, le président Biden a prévenu le Premier ministre israélien que les Etats-Unis ne participeront pas à une éventuelle attaque directe contre l'Iran. Le Secrétaire d'Etat à la défense Lloyd Austin a déclaré que les Etats-Unis ne recherchent pas un conflit avec l'Iran. Au Conseil de sécurité de l'ONU réuni dimanche 14 avril dans l'après-midi, le représentant israélien a demandé des sanctions contre l'Iran, dont le représentant a indiqué que l'action de son pays était une réponse adéquate à la frappe israélienne contre son Consulat en Syrie. Dans un esprit d'apaisement le Conseil n'a pris aucune résolution officielle à l'encontre de l'Iran, et rappelé que sa priorité était un cessez-le-feu à Gaza et la libération de tous les otages. □

mant l'ambassade d'Israël en ambassade de Palestine. Il a décrété le dernier jour du Ramadan «Jour d'Al Qods», et il a envoyé les Gardiens de la Révolution au Liban pour constituer et armer la milice chiite Hezbollah. Par la suite d'autres groupes ont été financés et armés par l'Iran: le Hamas en Palestine, les Houthis au Yémen, les milices chiites en Irak et en Syrie, le tout dénommé «l'axe de la résistance» contre Israël. En 1989, le Guide de la Révolution Ali Khamenei a traité Israël de «tumeur cancéreuse», qui doit être supprimée. Les présidents de l'Iran Khatami, Ahmadinejad et Rohani, ont maintenu la même perception négative d'Israël. De son côté, Israël, qui craint que l'Iran ne se dote de la bombe atomique, a fait assassiner plusieurs physiciens iraniens spécialisés dans le secteur du nucléaire.

Le 1er avril 2024, Israël a opéré une frappe à l'encontre du Consulat de l'Iran à Damas, qui a causé treize

morts dont sept Gardiens de la Révolution parmi lesquels deux généraux de la Force Al Qods qui interviennent hors frontières iraniennes. Comme à son accoutumée, et dans le cadre de la politique de deux poids, deux mesures, aucun pays occidental n'a condamné cet attentat. Le guide de la Révolution Ali Khamenei a déclaré qu'Israël sera puni pour cet attentat. Se basant sur l'article 51 de la Charte de Nations unies relatif à la légitime défense, l'Iran a procédé dans la nuit du samedi 13 avril au dimanche 14 avril à une attaque inédite sur Israël d'environ 300 projectiles comprenant des drones, des missiles de croisière, et des missiles balistiques. D'après les autorités iraniennes, l'Iran aurait informé au préalable les Etats-Unis de cette attaque nommée «Promesse honnête», et leur aurait demandé de se tenir à l'écart de cette opération.

L'attaque iranienne a ciblé le Centre de renseignements israélien, ainsi que la base aérienne Nevatim

dont ont décollé les F-35 qui ont procédé à la frappe du 1er avril. Grâce au «Dôme de fer» le bouclier antimissiles israélien, et aussi aux avions de chasse israéliens, américains, anglais et français, 99% des projectiles ont été interceptés et détruit avant d'atteindre le sol d'Israël. Aussi les dégâts de l'attaque iranienne ont été minimes sur le plan humain et matériel. Seuls une petite fille a été touchée ainsi que 35 blessés légers, alors que la base Nevatim a subi un petit dommage.

Le camp occidental a unanimement condamné l'attaque iranienne en apportant son soutien à Israël, et en s'inquiétant du risque d'embrasement régional. La Chine et la Russie, ainsi que l'Arabie saoudite et l'Egypte ont manifesté leur préoccupation et ont appelé à la retenue, en utilisant les moyens politiques et diplomatiques. Les pays du G7 (Etats-Unis, Canada, Royaume-Uni, France, Allemagne, Italie, Japon, Union européenne) réunis le dimanche 14 avril ont exprimé «leur solidarité et leur plein soutien à Israël et à son peuple, et en affirmant leur engagement en faveur de sa sécurité». Ils ont fait part de leur crainte d'un embrasement régional, et ont exigé de l'Iran et de ses alliés de cesser leurs attaques contre Israël. Les pays du G7 se disent prêts à prendre de nouvelles mesures en réponse à de nouvelles initiatives de déstabilisation. □



Instauration d'un Etat palestinien

EN conclusion, il faut d'abord espérer qu'Israël ne lancera pas une riposte armée contre l'Iran, qui ne fera qu'envenimer les choses et provoquer un conflit généralisé au Moyen-Orient. Les relations conflictuelles entre l'Iran et Israël ont pour cause le problème palestinien qui dure depuis 76 ans. La faute originelle a été commise par Balfour, secrétaire d'Etat britannique aux Affaires étrangères, qui par une lettre datée du 2 Novembre 1917, indique «que le

Royaume-Uni se déclare en faveur de l'établissement en Palestine d'un foyer national pour le peuple juif». Cette déclaration est considérée comme une des premières étapes dans la création de l'Etat d'Israël. Or la Palestine n'était pas «Terra nullius», terre qui n'appartient à personne, mais était habitée par des Palestiniens. L'instauration de l'Etat d'Israël en Palestine a donné lieu à sept guerres israélo-arabes: 1948, 1956 (Suez), 1967 (six jours), 1967 (usure), 1973 (Kippour), 1982 (Li-

ban), 2006 (Liban). Nous vivons actuellement une huitième guerre à Gaza qui a débuté le 7 Octobre 2023, et qui a causé la mort de 1200 Israéliens et 33.500 Palestiniens. La seule solution de ce problème est l'instauration d'un Etat palestinien vivant à côté à côté avec Israël. La communauté internationale et notamment l'Occident doivent imposer cette solution à Israël, dont le gouvernement actuel continue la colonisation de la Cisjordanie et refuse la création d'un Etat palestinien. □

social nous sortait du carré... vicieux!!!

■ Propulseur «longévité» et son corollaire, l'âge de départ en retraite

L'âge de départ en retraite à 60 ans est là depuis que la longévité au Maroc était autour de 49 ans. Tout a changé: le mode de vie, les moyens, les conditions de travail, la santé, l'état d'esprit, les rapports sociaux, la durée de vie ...etc. Bref, tout. Et donc rien ne justifie plus aujourd'hui un départ en retraite à 60 ans. Cet âge devrait être porté à 65 ans obligatoire et à 67 ans optionnel.

Cette mesure pèsera fortement dans l'équation réforme des retraites à travers l'augmentation substantielle et automatique de la masse additionnelle des contributions salariales et patronales qui seraient versées aux Caisses de retraites.

■ Propulseur «Gestion des Fonds des retraites»

Il s'agit là du fruit des contributions de plusieurs générations de fonctionnaires de l'Etat et de salariés du secteur privé, accumulées sur plusieurs décennies de labeur qui atteignent plusieurs centaines de milliards de DH. Ne serait-ce pas plus judicieux de prospecter plutôt de nouveaux moyens d'optimiser leur fructification au grand profit de l'économie nationale et des retraités, au lieu d'aller demander encore plus d'efforts et de sacrifices aux salariés, aux retraités, aux entreprises et à l'Etat?

Dans cette perspective, il est proposé le nouveau dispositif suivant :

- Mutualisation de la gestion de l'ensemble des fonds des Caisses

de retraite publiques et privées, et non pas des Caisses elles-mêmes, à travers la création d'un Fonds Commun d'Investissement qui soit géré par une S.A cotée en bourse, et dont l'actionnariat serait ouvert au grand public marocain résident au Maroc et à l'étranger.

- Recherche de l'argent là où il se trouve en orientant l'argent dudit Fonds vers des placements novateurs et plus rentables à travers notamment:

- le rachat partiel ou total d'une banque publique ou privée de la place qui aurait le nouveau nom de «Caisse Marocaine d'Epargne»,
- le rachat d'une compagnie d'assurance de la place qui serait adossée à ladite banque,
- l'investissement dans des fonds et projets de l'Etat et/ou pour

le compte de l'Etat, certifiés rentables,

• le placement classique du reliquat, dans des OPCVM, Bons du Trésor, titres cotés en bourse ... etc,
-Soutien des Caisses de retraites publiques par une part de 70% de taxe parafiscale à l'importation.

Il est à relever pour conclure, que tout ce dispositif alternatif de sauvetage des caisses de retraites, ne repose en rien ni sur le Capital ni sur le Travail. Bien au contraire, il préserve leur situation actuelle et permet aux caisses de retraites de devenir un grand acteur de l'économie nationale et un garant pérenne de pensions de retraite dignes, sans que cela ne soit au dépend des salariés et retraités actuels et des générations futures. □



apd

LA COMMUNAUTÉ GLOBALE DE DIRIGEANTS

en partenariat avec



EXECUTIVE WORKSHOP

AI FOR BUSINESS:
POWERFUL TOOLS AND PRACTICES TO
IMPLEMENT IN THE WORKPLACE



Guillermo DE HARO
Entrepreneur & Business expert,
Vice Dean at IE University

Jeudi 25 Avril 2024 de 9h à 13h au Hyatt Regency Casablanca

L'Adhésion à l'Association pour le Progrès des Dirigeants offre la gratuité à toutes les Conférences, Tables Rondes, Executive Discussions, Inspiration Mornings, Live Events, et Événements spéciaux en plus d'importantes réductions sur les Masterclasses, Executive Travels et Séminaires en intra et inter entreprises.

Devenez membre! +212-522434980 +212-661322968 com@apdmaroc.com | Rejoignez la communauté! apd.ma @apdmaroc

Guerre en Ukraine

L'aide américaine bientôt débloquée

• Le Congrès vient d'approuver le texte sur le nouveau plan de soutien

• Le texte devant le Sénat dès ce mardi

CELA «sauvera des milliers de vies» selon Volodymyr Zelensky. Le président ukrainien a salué l'adoption, samedi dernier, d'une aide américaine à son pays. Après de longues et laborieuses tractations, la Chambre des représentants américaines a finalement approuvé cette aide. Les parlementaires américains ont voté au pas de charge une gigantesque enveloppe de 95 milliards de dollars, réclamée depuis des mois par Joe Biden. Ce montant ne concerne pas uniquement l'Ukraine, mais également Israël et Taïwan. Le texte sur l'Ukraine prévoit 61 milliards de dollars pour venir en aide à Kiev dans sa guerre contre la Russie. Celui sur Israël vise à renforcer le bouclier antimissile, baptisé Dôme de fer. Les élus ont aussi voté un texte pour tenir tête à la Chine et venir en aide à Taïwan, et ont adopté une mesure lançant un ultimatum à TikTok, qui prévoit l'interdiction de



Le Congrès, qui vient d'approuver un plan de soutien à l'Ukraine, n'avait pas adopté d'aide conséquente pour son allié depuis un an, essentiellement en raison de divergences partisans. D'un côté, Joe Biden et les élus démocrates au Congrès sont favorables à l'octroi de nouvelles aides à Kiev, en guerre contre Moscou. En face, les républicains, surtout les trumpistes, sont de plus en plus réticents à financer un conflit qui s'enlise (Ph. AFP)

l'application aux Etats-Unis à moins que le réseau social ne coupe ses liens avec sa maison-mère ByteDance, et plus largement avec la Chine.

Concrètement, ce nouveau plan d'aide, qui comprend une assistance militaire et économique, autorise également le président américain Joe Biden à confisquer et à vendre des actifs russes, afin qu'ils servent à financer la reconstruction de l'Ukraine. Le porte-parole du président américain a indiqué, vendredi dernier, que le flux d'aide américaine à l'Ukraine repren-


draît immédiatement après l'adoption du texte par les deux Chambres du Parlement.

Pour le président américain, le Congrès s'est montré à la hauteur de «l'histoire». Une évolution qui n'est pas du goût de Moscou. La Russie a estimé que cette aide «tuera encore plus d'ukrainiens, à cause du régime de Kiev». Après la Chambre des représentants, le plan d'aide sera soumis au Sénat. Les sénateurs commenceront, demain mardi, à examiner ce programme. Les sénateurs promettent d'aller vite, comme l'a souligné le chef de la majorité démocrate au Sénat. «La ligne d'arrivée est maintenant en vue», selon Chuck Schumer. □

M.A.M avec Agences


Envoyer des «munitions plutôt que des boys»

CE nouveau plan d'aide est le résultat de plusieurs mois de tractations, d'allées et venues du président Zelensky à Washington, et de pressions d'alliés à travers le monde. Au centre des débats: le financement de la guerre en Ukraine. Surtout que les Etats Unis sont le principal soutien militaire de Kiev. Sauf que le Congrès n'a pas adopté d'aide conséquente pour son allié depuis un an, essentiellement en raison de divergences partisans. D'un côté, Joe Biden et les élus démocrates au Congrès sont favorables à l'octroi de nouvelles aides à Kiev, en guerre contre Moscou. En face, les républicains, surtout les trumpistes, sont de plus en plus réticents à financer un conflit qui s'enlise. Un face à face qui s'inscrit dans un contexte électoral, avec l'approche des présidentielles américaines. La question de l'appui à l'Ukraine s'est transformée en duel à distance entre les deux candidats. Au final, le chef républicain de la Chambre des représentants, Mike Johnson, a fini par apporter son soutien à l'aide pour l'Ukraine. □




OFFICE
DES CHANGES

Réf : DFRHMG/DAMG/SA



Royaume du Maroc



Ministère de l'Economie et des Finances

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL
N° 10/OC/DFRHMG/2024

Le 14 Mai 2024 à 10 h, il sera procédé, dans la salle de réunions du Secrétariat Général de l'Office des Changes, sise au 31 Rue Patrice Lumumba, 1er étage, à Rabat à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix n°10/OC/DFRHMG/2024 ayant pour objet la réalisation de l'inventaire physique des immobilisations et la mise à jour du système d'étiquetage existant.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma

L'estimation des coûts des prestations, établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de 50.000,00 DH TTC (Cinquante Mille Dirhams Toutes Taxes Comprises)

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de 950,00 DH (Neuf Cent Cinquante Dirhams)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par les articles n°9 et 14 du règlement de consultation.

31, Avenue Patrice Lumumba, BP 71 Rabat - Tél. : 05 37 27 74 00 à 06 - FAX : 05 37 27 74 30 - www.oc.gov.ma
www.oc.gov.ma 05 37 27 74 30 : فاكس : 05 37 27 74 00...06 : هاتف : 05 37 27 74 00 - الرباط - 31 شارع باتركين لومبا - حسان ص.ب. : 71 الرباط - هاتف : 05 37 27 74 00...06 : فاكس : 05 37 27 74 30 - www.oc.gov.ma

Le MAK annonce l'indépendance de la Kabylie

FERHAT Mehenni, président du Mouvement pour l'autonomie de la Kabylie, a annoncé, samedi dernier devant le siège de l'ONU à New York, l'indépendance de la Kabylie de l'Algérie. Cette proclamation a été faite le 20 avril, correspondant à la célébration du 44e anniversaire du printemps berbère. Le choix du lieu et de l'heure de cette annonce est hautement symbolique. Il a été fixé à 18h57, en référence à la bataille d'Icheriden de 1857. Ensuite, la proclamation devant le siège de l'ONU



visé à internationaliser la cause portée par le MAK, qualifié d'organisation terroriste par le régime algérien. Pour l'instant, cette démarche, à portée purement symbolique, suscitera certainement de nouvelles tensions politiques internes. D'autant

qu'elle intervient à quelques mois des prochaines élections présidentielles en Algérie, pendant lesquelles l'actuel président, Abdelmajid Tebboune, ambitionne de briguer un nouveau mandat. □

■ Mohcine Jazouli en roadshow en Allemagne

Après l'Espagne en janvier dernier, la tournée 2024 de Mohcine Jazouli entreprise afin de promouvoir la destination Maroc auprès des investisseurs et donneurs d'ordre étrangers se poursuit en Allemagne. Le ministre délégué en charge de l'investissement, de la convergence et de l'évaluation des politiques publiques présidera jusqu'au 25 avril une importante délégation marocaine dans le cadre d'un roadshow sur le territoire allemand. Cette initiative, portée par l'Agence marocaine de développement des investissements et des exportations, cible plusieurs étapes dont Berlin, Hanovre et Munich. L'objectif derrière étant de convaincre les investisseurs étrangers à investir au Maroc dans des secteurs tels que l'automobile, l'industrie pharmaceutique ou encore l'aéronautique. *K.A.*

■ CRI: Le projet de réforme recalé en conseil de gouvernement

Le conseil de gouvernement qui s'est tenu, jeudi 18 avril, n'a pas adopté le projet de loi modifiant et complétant la loi n°47-18 (Cf. L'Economiste n° 6740 du 05/04/2024) relatif aux CRI et aux commissions régionales d'investissement. Le texte prévoit de nouvelles dispositions, concernant notamment le rôle des CRI et des commissions régionales d'investissement, le pouvoir de déroger aux règles d'urbanisme, l'interaction entre les différentes composantes de l'écosystème de l'investissement... Le projet de loi devrait subir des ajustements avant d'être examiné de nouveau. *H.E.*

■ Le projet de décret sur le tableau des arbitres adopté

Le projet de décret n°2.23.1119, instituant un registre des arbitres en application de l'article 12 de la loi n°95-17 a été adopté en conseil de gouvernement du jeudi 18 avril. Le texte prévoit la création d'un tableau dédié auprès du ministère de la Justice, les modalités d'inscription et de radiation des arbitres exerçant en tant que personnes physiques. Le registre sera un passage obligé pour les présidents de tribunaux pour désigner un arbitre, mais ne sera pas obligatoire pour exercer un mandat d'arbitrage (Cf. L'Economiste n°6744 du 15/04/2024). *H.E.*

Les managers qui bougent

Bridgestone: Franck Kouassi Nguettia, nouveau DG de la succursale Maghreb

LE groupe Bridgestone vient d'annoncer la nomination de Franck Kouassi Nguettia en tant que directeur général de sa succursale Afrique de l'Ouest et Maghreb. Avec à son actif 14 années passées au sein de Cummins, où il a occupé plusieurs postes de direction stratégiques dont le poste de directeur général de Cummins Côte d'Ivoire en 2018, il sera chargé à travers ses nouvelles fonctions de stimuler la croissance et de consolider la position du groupe sur ces marchés. *K.A.*

■ Les exportations boucbonnent à TangerMed

D'interminables files de camions sont bloquées au port de Tanger Med, suscitant l'interrogation des exportateurs de fruits et légumes sur les raisons de l'allongement du temps de passage vers l'Europe, depuis environ un mois, malgré la diminution des flux de poids lourds. Les autorités, contactées à ce sujet, ont déclaré suivre ce dossier, sans plus d'informations. L'embouteillage au port demeure inexplicable pour ces exportateurs, qui s'inquiètent du délai de transit étant donné la nature périssable de leurs produits. *H.E.*

■ La confiance des ménages s'améliore... de peu

Le moral des ménages s'est relativement amélioré au 1er trimestre de 2024. L'indice de confiance des ménages (ICM) a ainsi atteint 45,3 points

au cours de cette période, au lieu de 44,3 points enregistrés le trimestre précédent selon le Haut-Commissariat au Plan (HCP). L'organisme a également indiqué, dans sa récente note d'information sur les résultats de l'enquête de conjoncture auprès des ménages, que leur moral a subi une dégradation du même ordre comparé au même trimestre de l'année passée. *K.A.*

■ Oujda: Réduction du débit d'eau potable

La régie autonome intercommunale de distribution d'eau et d'électricité d'Oujda (RADEEO) a annoncé que le débit d'eau potable connaîtra, à partir d'aujourd'hui, une réduction pouvant aller jusqu'à l'interruption de l'approvisionnement dans certains quartiers. Cette baisse du débit d'eau potable, qui aura lieu entre 16h et 6h, s'inscrit dans le cadre des travaux de renouvellement du canal d'adduction à partir du barrage de Machraa Hammadi. *K.A.*

■ Concurrence: Marché de gros, énergie, minoterie...

Le Conseil de la concurrence va publier plusieurs avis notamment sur l'avenir du secteur des énergies. Un autre porte sur les marchés de gros des fruits et légumes. Le régulateur prépare aussi des avis sur la minoterie, la construction, les produits gras (laits, fromages...). Il s'intéresse aussi à la digitalisation notamment «pour faciliter le paiement en ligne sans surcoût», selon sa présidence. Le choix de ses secteurs obéit à «un agenda de priorités» basé notamment sur l'importance économique. Car on ne peut pas couvrir tous les secteurs, concède le Conseil de la concurrence. *F.F.*

■ Bank Of Africa consolide son partenariat avec le n°1 chinois de l'assurance

Othman Benjelloun, président du groupe Bank Of Africa, a rencontré mercredi 17 avril, Sheng Hetai, président du groupe étatique Sinosure - China Export & Credit. Une réunion de travail consacrée au renouvellement du MoU liant les deux institutions. L'accord porte sur l'accompagnement des projets conjoints et le développement de la coopération en matière d'export à travers l'échange d'informations, d'expérience et de savoir-faire dans le domaine du crédit à l'export. *H.E.*

OFFICE DES CHANGES
Réf. : DFRHMG/DAMG/SA

ROYAUME DU MAROC
Ministère de l'Économie et des Finances

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL
N° 11/OC/DFRHMG/2024

Le 14 Mai 2024 à 11h, il sera procédé, dans la salle de réunions du Secrétariat Général de l'Office des Changes, sise au 31 Rue Patrice Lumumba, 1^{er} étage, à Rabat à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national sur offres des prix n°11/OC/DFRHMG/2024 se rapportant à la réalisation des prestations de maintenance des logiciels et des équipements composant la solution globale de sécurité.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de 12.000,00 DH (Douze mille dirhams).

L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de 624.480,00 DH TTC (Six Cent Vingt-quatre Mille Quatre Cent Quatre-vingt Dirhams Toutes Taxes Comprises).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par les articles 9 et 14 du règlement de consultation.

31, Avenue Patrice Lumumba, BP 71 Rabat - Tél. : 05 37 26 63 63 - FAX : 05 37 27 74 30 - www.oc.gov.ma
31 شارع باتركوس لومبوا - حسان صيرب : 71 الرباط - هاتف : 05 37 26 63 63 - فاكس : 05 37 27 74 30 - www.oc.gov.ma

OFFICE DES CHANGES
Réf. : DFRHMG/DAMG/SA

ROYAUME DU MAROC
Ministère de l'Économie et des Finances

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL
N° 12/OC/DFRHMG/2024

Le 15 Mai 2024 à 10h, il sera procédé, dans la salle de réunions du Secrétariat Général de l'Office des Changes, sise au 31 Rue Patrice Lumumba, 1^{er} étage, à Rabat à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix n°12/OC/DFRHMG/2024 ayant pour objet la réalisation de formations en langue anglaise au profit du personnel de l'Office des Changes :

- Lot n° 1 : Formations individuelles
- Lot n° 2 : Formations en groupes

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma

L'estimation des coûts des prestations est fixée comme suit :

- Lot n° 1 : Minimum 120.000,00 DH TTC (Cent Vingt Mille Dirhams Toutes Taxes Comprises), Maximum 240.000,00 DH TTC (Deux Cent Quarante Mille Dirhams Toutes Taxes Comprises).
- Lot n° 2 : Minimum 360.000,00 DH TTC (Trois Cent Soixante Mille Dirhams Toutes Taxes Comprises), Maximum 720.000,00 DH TTC (Sept Cent Vingt Mille Dirhams Toutes Taxes Comprises).

Le cautionnement provisoire est fixé comme suit :

- Lot n°1 : 4.500,00 DHS (Quatre Mille Cinq Cents Dirhams).
- Lot n°2 : 14.000,00 DHS (Quatorze Mille Dirhams).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par les articles n°9 et 14 du règlement de consultation.

31, Avenue Patrice Lumumba, BP 71 Rabat - Tél. : 05 37 27 74 00 à 06 - FAX : 05 37 27 74 30 - www.oc.gov.ma
31 شارع باتركوس لومبوا - حسان صيرب : 71 الرباط - هاتف : 05 37 27 74 00...06 - فاكس : 05 37 27 74 30 - www.oc.gov.ma

Une histoire urbaine et architecturale en ligne



Immeuble rue Hassan Sghir Bd Mohamed V à Casablanca. Inscrit au patrimoine de la ville (Ph. Faquih)

■ L'Université numérique du patrimoine est née

■ Des modules pour redécouvrir Casablanca

■ Pourquoi casamémoire a initié ce projet?

VOULEZ-vous connaître Casablanca et son patrimoine? Si oui, l'Université numérique du patrimoine est pour vous. Il suffit de s'y inscrire gratuitement via son appli-

cation (www.unpcasamemoire.com). Téléchargeable bien entendu, cet outil se décline en quatre modules de formation. Présentation de casamémoire, évolution urbaine de Casablanca, architecture du XXe siècle de Casablanca et comment devenir guide-médiateur...

«En ligne depuis le 17 avril 2024, l'application de l'Université numérique du patrimoine rend accessible le patrimoine architectural fabuleux de la ville blanche au profit du plus grand nombre. Ce projet est un descendant de l'Université populaire de Casablanca», précise l'ex-présidente

de casamémoire, Rabéa Ridaoui. Ce projet a été initié durant son mandat à la tête de l'association créée en 1995 et dont la mission est de sauvegarder le patrimoine architectural du XXe siècle au Maroc.

«L'idée est de démocratiser à travers le numérique encore plus le travail sur le patrimoine et les initiatives de casamémoire. D'où aussi la décision de présenter l'application lors de la Journée internationale des sites et monuments célébré chaque 18 avril», poursuit le directeur de l'Institut français de Casablanca. Gaetan Pellan était présent avec d'autres par-

tenaires à la présentation de l'application jeudi dernier dans son institution.

Ce projet a été d'ailleurs financé par l'IFC à hauteur de 100.000 DH et Realites Maroc a déboursé 60.000 DH. Cette filiale du groupe territorial Realites est celle qui a entrepris depuis 2022 la réhabilitation et la reconstruction du fameux Hôtel Lincoln à Casablanca. Son DGA Saad Marrakchi était également présent à l'IFC. «En réalité, le budget atteindrait facilement les 300.000 DH si on y intègre le travail bénévole de création, de conception, d'ingénierie pédagogique ainsi que l'expertise de Casamémoire fournisseuse du contenu et l'accompagnement technique et graphique de LionsGeek. Une association partenaire qui travaille sur l'insertion des jeunes via des formations en audiovisuel», précise Rokaya Boudrari. Membre de casamémoire, cette consultante en développement social a supervisé le projet au côté de Yasmina Chair.

L'Université numérique du patrimoine est un projet pilote. «Il a été mené par l'ancien bureau. L'association s'inscrit dans la continuité toujours en plaçant la barre plus haute. En 2025, nous allons proposer des formations au grand public avec des architectes nationaux et internationaux. Leurs interventions seront enregistrées et intégrées à l'Université numérique du patrimoine», promet son président, Karim Rouissi. □

Faïçal FAQUIHI

A vos agendas!

LES Journées du patrimoine auront lieu du 17 au 19 mai 2024 à Casablanca. Trois journées pour découvrir cinq circuits notamment celui de l'ancienne médina, du centre-ville et du Habous. Le vendredi étant réservé aux élèves, collégiens et lycéens. Le week-end au grand public.

Du coup, l'application de l'Université numérique du patrimoine est un outil pour les passionnés et ceux qui veulent devenir guide médiateur avec Casamémoire. Sans toutefois remplacer la formation initiale sur le terrain, avertissent ses concepteurs.

L'association que préside l'architecte Karim Rouissi «sollicite l'indulgence» du public. Le contenu de son application «sera enrichi au fur et

à mesure». Pour l'heure, seule une version en langue française est disponible. Celle en langue arabe viendra. «Le temps de réaliser une traduction irréprochable du contenu. Il comporte un volet technique. Nous ne souhaitons pas avoir une sous-application en arabe par rapport à sa version française», explique l'une des contributrices au projet et membre de Casamémoire, Rokaya Boudrari. D'où l'intérêt des formations sur le terrain avec les guides référents et les documents en trois langues remis aux futurs bénévoles des Journées du patrimoine.

Pour aller plus loin, l'association a une bibliothèque ouverte au public dans son siège au Bd Lala



Vu sur l'immeuble Liberté à Casablanca, connu aussi par 17 étages. Edifié entre 1949 et 1951 par l'architecte suisse Léonard René Morandi. Photo prise à partir de la terrasse d'un autre patrimoine casablancais restauré, Villa Karl Fick (Ph. Privée)

Yakout à Casablanca. Pourquoi n'a-t-elle pas digitalisé ses documents? «C'est un projet à part qui exige des financements. La digitalisation des ressources documentaires reste un travail fastidieux sur le plan technique. Par ailleurs, le guide de 2010 sur l'architecture de Casablanca est accessible en ligne sur la plateforme www.issuu.com ainsi que d'autres de nos publications», précise l'ex-présidente de Casamémoire.

L'application est «l'un des bienfaits» de la pandémie Covid-19. «Nous avons pris le temps de réfléchir sur le tournant digital qu'elle a imposé pour le pérenniser», confie Rabéa Ridaoui. □